



# PRÉSENTATION DES DOCUMENTS REQUIS EN VERTU DE LA LOI SUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DE NIVEAU UNIVERSITAIRE

2022-2023

31 octobre 2023



Université TÉLUQ



Québec, le 31 octobre 2023

Madame Paméla Garcia Cournoyer  
Directrice des politiques, de la planification et de la veille  
Ministère de l'Enseignement supérieur  
1035, rue De La Chevrotière, 11<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5A5

Madame la Directrice,

Aux fins de l'application du premier alinéa de l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* et en suivi à la lettre du 21 juillet 2023, veuillez trouver ci-joints les documents requis de l'Université TÉLUQ pour l'année 2022-2023 :

1. États financiers ;
2. État du traitement des membres du personnel de la direction ;
3. Rapport sur la performance ;
4. Rapport sur les perspectives de développement.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, mes meilleures salutations.



**Lucie Laflamme, L.L. D.**  
Directrice générale

*p. j. TÉLUQ\_Rapport\_unique\_2022-23.pdf*



# TABLE DES MATIÈRES

1. États financiers.....	6
1.1. Rapport de l’auditeur indépendant .....	6
1.2. Système d’information financière universitaire (SIFU) .....	10
2. États du traitement.....	21
2.1. Rapport de l’auditeur indépendant .....	21
2.2. Formulaire de déclaration.....	25
3. Rapport sur la performance.....	29
3.1. Grille des indicateurs.....	29
3.2. Mesures prises pour l’encadrement étudiant.....	43
3.2.1. Mesures phares d’encadrement étudiant .....	43
3.2.2. Autres mesures d’encadrement étudiant.....	44
3.3. Programmes d’activités de recherche .....	46
3.3.1. Principales orientations de recherche .....	46
3.3.2. Réalisations marquantes sur le plan de la recherche .....	47
4. Rapport sur les perspectives de développement .....	49
4.1. Priorités de développement .....	49
4.1.1. Réalisation du plan d’action découlant du plan stratégique .....	49
4.1.2. Contribuer aux besoins de la société québécoise dans des secteurs spécifiques .....	50
4.1.3. Offrir un environnement de travail accueillant qui favorise la créativité et la collaboration ...	51
4.2. Orientations en lien avec la politique de financement du MES.....	52
4.2.1. L’accessibilité et la réussite.....	52
4.2.2. Les besoins de la société et l’ouverture sur le monde.....	55
4.2.3. La recherche et la création .....	56
4.2.4. La performance des universités et l’efficience du système.....	59
4.3. Plan stratégique (2021-2026).....	61

# 1. ÉTATS FINANCIERS

## 1.1. Rapport de l'auditeur indépendant

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 200  
140, Grande Allée Est  
Québec (Québec)  
G1R 5P7

T 418 647-3151

Aux membres du conseil d'administration de  
Télé-université

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Télé-université, qui comprennent le bilan au 30 avril 2023 et les états des produits et des charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Télé-université au 30 avril 2023 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de Télé-université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Observations – référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés en fonction des besoins en matière d'information financière exprimés par le ministère de l'Enseignement supérieur à la sous-section 1.1 du *Cahier des normes et des directives de présentation 2022-2023* du Système d'information financière des universités. Par conséquent, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### **Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de Télé-université à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Télé-université ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de Télé-université.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou collectivement, influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Télé-université;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de Télé-université à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou des événements futurs pourraient par ailleurs amener Télé-université à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.<sup>1</sup>*

Québec  
Le 26 septembre 2023

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A119912

## 1.2. Système d'information financière universitaire (SIFU)

# Système d'information financière des universités 2022-2023



Responsable des ressources financières

Québec, le 1er novembre 2023

Date

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
<b>ACTIF</b>									
<b>Actif à court terme</b>									
1	Encaisse (001)	s/o	26 046 696	-	-	-	-	26 046 696	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	12 039 847	-	-	-	-	12 039 847	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	396 089	-	-	-	-	396 089	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	-	-	-	-	-	-	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note#2 (annexe 20)	4 816 389	---	---	---	---	4 816 389	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	197 625	---	---	---	---	197 625	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	1 728 127	888 899	142 978	-	590 735	3 350 739	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	-	-	-	-	-	-	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	s/o	-	7 771 873	3 634 739	-	(11 406 613)	-	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	485 323	20 161	-	-	-	505 484	10
11	Stocks (075)	s/o	832 504	-	---	-	-	832 504	11
	<b>Total de l'actif court terme</b>		<b>46 542 599</b>	<b>8 680 933</b>	<b>3 777 718</b>	<b>-</b>	<b>(10 815 878)</b>	<b>48 185 373</b>	
<b>Actif à long terme</b>									
12	Frais reportés (080)	s/o	-	-	-	-	-	-	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	1 375 089	-	-	-	-	1 375 089	13
14	Placements à long terme (125, 130)	s/o	-	-	-	-	-	-	14
15	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	-	-	-	-	-	-	15
16	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	22 500	-	-	-	-	22 500	16
17	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	14 422 472	---	---	14 422 472	17
18	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	590 735	---	---	(590 735)	18
19	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	1 981 829	-	-	-	-	1 981 829	19
20	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	-	-	-	-	-	-	20
21	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>49 922 017</b>	<b>8 680 933</b>	<b>18 790 924</b>	<b>-</b>	<b>(11 406 613)</b>	<b>65 987 262</b>	<b>21</b>

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
<b>PASSIF</b>										
<b>Passif à court terme</b>										
22	Découvert de banque (201)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	22
23	Emprunts à court terme (205, 206)	Note#4 (annexe 20)	-	-	-	-	-	-	-	23
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	24
25	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note#2 (annexe 20)	2 024 329	-	-	-	-	-	2 024 329	25
26	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	7 208 782	153 899	-	-	-	-	7 362 681	26
27	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	27
28	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	2 485 055	365 669	5 704	-	-	-	2 856 427	28
29	Produits reportés (260)	Annexe 7	1 445 932	-	-	-	-	-	1 445 932	29
30	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	-	8 161 365	9 930	-	-	(9 930)	8 161 365	30
31	Portion de la dette exigible à court terme (313, 314)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	31
32	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	11 406 613	-	-	-	-	(11 406 613)	-	32
<b>Total du passif à court terme</b>			<b>24 570 710</b>	<b>8 680 933</b>	<b>15 633</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(11 416 542)</b>	<b>21 850 734</b>	
<b>Passif à long terme</b>										
33	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	9 136 000	-	-	-	-	-	9 136 000	33
34	Dettes à long terme (315, 320, 321, 325, 330)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	34
35	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335; 336)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	35
36	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	-	-	10 099 747	-	-	9 930	10 109 677	36
37	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	37
38	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	-	-	-	-	-	-	-	38
39	<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>33 706 710</b>	<b>8 680 933</b>	<b>10 115 380</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(11 406 612)</b>	<b>41 096 411</b>	<b>39</b>

**SOLDES DE FONDS<sup>1</sup>**

40	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	2 982 520	-	-	-	-	-	2 982 520	40
41	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	41
42	Non grevé d'affectation (FF)	s/o	13 232 788	-	-	-	-	-	13 232 788	42
43	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	44
45	Investi en immobilisations (FI)	s/o	-	-	8 675 544	-	-	-	8 675 544	45
46	<b>TOTAL DES SOLDES DE FONDS</b>		<b>16 215 308</b>	<b>-</b>	<b>8 675 544</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>24 890 852</b>	<b>46</b>
47	<b>TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS</b>		<b>49 922 017</b>	<b>8 680 933</b>	<b>18 790 924</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(11 406 612)</b>	<b>65 987 262</b>	<b>47</b>

Note 1: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	0	8 834 087	---	---	---	---	8 834 087	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	0	24 412	---	---	---	---	24 412	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	0	57 641	---	---	---	---	57 641	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du forfaitaire international) (404)	0	2 441	---	---	---	---	2 441	4
5	Droits de scolarité des étudiants déréglés (406)	0	758 241	---	---	---	---	758 241	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	0	-	---	---	---	---	-	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	0	412 848	---	---	---	---	412 848	7
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	0	4 322 707	---	---	---	---	4 322 707	8
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	0	2 669 531	-	---	-	-	2 669 531	9
10	<b>TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ETUDIANTS</b>		<b>17 081 908</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>17 081 908</b>	<b>10</b>
11	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	45 423 892	2 126 055	(1 050 200)	---	---	46 499 748	11
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	0	256 592	2 504 998	-	-	-	2 761 590	12
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	0	491 868	1 189 132	(57 315)	-	-	1 623 685	13
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	0	3 198	127 514	-	-	-	130 712	14
15	Contributions du siège social aux constituantes de PUQ (520)	0	---	---	1 553 208	---	---	1 553 208	15
16	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations: Ministère (530)	0	---	---	864 115	---	---	864 115	16
17	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	0	---	---	57 940	---	---	57 940	17
18	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	0	---	---	75 715	---	---	75 715	18
19	Autres (533)	0	---	---	3 326	---	---	3 326	19
20	<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>		<b>46 175 549</b>	<b>5 947 699</b>	<b>1 446 790</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>53 570 039</b>	<b>20</b>
21	Intérêts et dividendes (435)	0	1 325 587	-	-	-	-	1 325 587	21
22	Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	-	-	-	-	-	-	22
23	Produits provenant du fonds de dotation (445)	0	-	-	-	---	-	-	23
24	Produits provenant d'une fondation (446)	0	5 000	1 506	-	-	-	6 506	24
25	Produits non gouvernementaux (430)	Note#1 (annexe 20)	136 884	628 150	15 439	-	-	780 473	25
26	Gains sur vente de placements (526)	0	-	-	-	-	-	-	26
27	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	0	---	---	-	---	---	-	27
28	Recouvrement des coûts indirects (465)	0	919 722	---	---	---	(919 722)	-	28
29	Ventes externes (460)	0	762 482	-	-	-	-	762 482	29
30	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	1 524 172	-	-	-	-	1 524 172	30
31	<b>TOTAL DES PRODUITS AUTRES</b>		<b>4 673 846</b>	<b>629 656</b>	<b>15 439</b>	<b>-</b>	<b>(919 722)</b>	<b>4 399 219</b>	<b>31</b>
32	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>67 931 304</b>	<b>6 577 356</b>	<b>1 462 229</b>	<b>-</b>	<b>(919 722)</b>	<b>75 051 166</b>	<b>32</b>

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Masse salariale								
2	Direction	sf0	2 531 835	-	---	---	---	2 531 835	1
3	Gérance	sf0	-	-	---	---	---	-	2
4	Enseignants-chercheurs	sf0	12 830 702	84 400	---	---	---	12 915 102	4
5	Chargés de cours	sf0	-	-	---	---	---	-	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	sf0	5 973 511	695 740	---	---	---	6 669 251	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	sf0	158 244	470 073	---	---	-	628 317	7
8	Personnel professionnel non enseignant	sf0	11 865 315	1 099 500	---	---	-	12 964 815	8
9	Personnel de soutien technique	sf0	4 989 361	242 365	---	---	-	5 231 726	9
10	Personnel de soutien de bureau	sf0	4 065 312	313 577	---	---	---	4 378 889	10
11	Personnel de métier et ouvrier	sf0	-	-	---	---	---	-	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	9 397 163	569 037	---	---	-	9 966 200	12
13	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	sf0	-	-	---	---	-	-	13
14	<b>TOTAL DE LA MASSE SALARIALE ET DES AVANTAGES SOCIAUX</b>		<b>51 811 443</b>	<b>3 474 691</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>55 286 135</b>	<b>14</b>
15	Avantages sociaux futurs (704)	sf0	135 000	---	---	---	---	135 000	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	sf0	7 040	-	---	---	-	7 040	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	sf0	-	-	---	---	-	-	17
18	Formation et perfectionnement (710)	sf0	180 473	1 752	---	---	-	182 225	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	sf0	408 193	202 295	---	---	-	610 487	19
20	Bourses (735)	sf0	149 700	459 119	---	---	-	608 820	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	sf0	614 454	770 657	-	-	-	1 385 112	21
22	Fournitures et matériel (745)	sf0	564 382	34 835	---	---	-	599 217	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	sf0	1 269 017	1 059	---	---	-	1 270 076	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	sf0	2 510 108	691 722	-	-	-	3 201 829	24
25	Volumes et périodiques (750)	sf0	82 204	3 976	---	---	-	86 180	25
26	Charges relatives aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	sf0	903 590	3 498	-	-	-	907 088	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	sf0	1 280 081	1 878	---	---	-	1 281 959	27
28	Location-exploitation (830)	sf0	35 318	6 575	---	---	-	41 893	28
29	Transfert de coûts indirects (865)	sf0	---	919 722	---	---	(919 722)	-	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	sf0	-	-	-	-	-	-	30
31	Biens sous le seuil de capitalisable (892)	Note#3 (annexe 20)	30 112	5 578	59 882	---	-	95 571	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note#3 (annexe 20)	-	-	-	---	---	-	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	sf0	303 087	-	-	-	-	303 087	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	sf0	-	-	-	-	-	-	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	sf0	---	---	---	---	---	-	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	sf0	---	---	1 748 689	---	---	1 748 689	36
37	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	111 496	-	-	-	-	111 496	37
38	<b>TOTAL DES AUTRES CHARGES</b>		<b>8 584 257</b>	<b>3 102 665</b>	<b>1 808 571</b>	<b>-</b>	<b>(919 722)</b>	<b>12 575 771</b>	<b>38</b>
39	Ventes internes (878) <sup>2</sup>	sf0	(35 684)	-	---	---	-	(35 684)	39
40	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	sf0	35 684	-	-	-	-	35 684	40
41	Gains et pertes latents (879)	sf0	-	-	-	-	-	-	41
42	<b>Total des autres charges incluant les gains et pertes latents</b>		<b>8 584 257</b>	<b>3 102 665</b>	<b>1 808 571</b>	<b>-</b>	<b>(919 722)</b>	<b>12 575 771</b>	<b>42</b>
43	<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>60 395 700</b>	<b>6 577 356</b>	<b>1 808 571</b>	<b>-</b>	<b>(919 722)</b>	<b>67 861 905</b>	<b>43</b>
44	<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>		<b>7 535 604</b>	<b>-</b>	<b>(346 343)</b>	<b>-</b>	<b>(0)</b>	<b>7 189 261</b>	<b>44</b>

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	8 848 965	-	8 218 626	-	-	-	17 067 591	1
2	Redressement des années précédentes (comptes 306, 307 et 308)	Annexe 11	-	-	-	-	-	-	2
3	Solde de fonds redressé	8 848 965	-	8 218 626	-	-	-	17 067 591	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3	67 931 304	6 577 356	1 462 229	-	(919 722)	75 051 166	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4	60 395 700	6 577 356	1 808 571	-	(919 722)	67 861 905	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		7 535 604	-	(346 343)	-	(0)	7 189 261	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages compl. de retraite (309)	s/o	654 000	---	---	---	---	654 000	7
8	Apports reçus à titre de dotations (compte 311)	s/o	-	-	-	-	-	-	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables (compte 312)	s/o	-	-	-	-	-	-	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	-	-	803 261	-	-	803 261	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	803 261	-	-	-	-	803 261	11
12	Sous-total		7 366 343	-	456 918	-	(0)	7 823 261	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE		16 215 308	-	8 675 544	-	(0)	24 890 852	13

#### RÉPARTITION DES SOLDES DE FONDS<sup>2</sup>

14	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	2 982 520	---	---	---	---	2 982 520	14
15	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---	---	---	-	15
16	Non grevé d'affectation (FF)	s/o	13 232 788	---	---	---	---	13 232 788	16
17	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---	---	---	-	17
18	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---	---	---	-	18
19	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	8 675 544	---	---	8 675 544	19
20	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		16 215 308	-	8 675 544	-	-	24 890 852	20

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

Ces montants doivent être saisis manuellement.

Télé-université  
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement  
de l'exercice terminé le 30 avril 2023  
en \$

Annexe 1

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1 Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	8 834 087	---	-	---	-	---	---	-	8 834 087	1
2 Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	---	---	24 412	---	---	---	---	-	24 412	2
3 Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	---	---	57 641	---	---	---	---	-	57 641	3
4 Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du for	---	---	2 441	---	---	---	---	-	2 441	4
5 Droits de scolarité des étudiants dérèglementés (406)	19 008	---	739 233	---	-	---	---	-	758 241	5
6 Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	-	---	-	---	-	---	---	-	-	6
7 Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	-	---	-	---	412 848	---	---	-	412 848	7
8 Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	80 215	985 429	2 807 450	-	-	449 613	-	-	4 322 707	8
9 Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	1 740 543	977	924 536	-	3 475	-	-	-	2 669 531	9
<b>10 Total des produits provenant des étudiants</b>	<b>10 673 853</b>	<b>986 406</b>	<b>4 555 714</b>	<b>-</b>	<b>416 323</b>	<b>449 613</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>17 081 908</b>	<b>10</b>
11 Subventions du Ministère (515)	45 423 892	-	-	---	-	-	---	-	45 423 892	11
12 Autres subventions provinciales (405, 410, 427)	68 474	-	138 118	-	50 000	-	-	-	256 592	12
13 Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	491 868	-	-	-	-	-	-	-	491 868	13
14 Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429)	3 198	-	-	-	-	-	-	-	3 198	14
<b>15 Total des subventions</b>	<b>45 987 431</b>	<b>-</b>	<b>138 118</b>	<b>-</b>	<b>50 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>46 175 549</b>	<b>15</b>
16 Intérêts et dividendes (435)	---	---	1 325 587	---	-	-	-	-	1 325 587	16
17 Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	-	---	---	---	---	-	-	17
18 Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	---	-	-	-	-	-	18
19 Produits provenant d'une fondation (446)	-	-	5 000	-	-	-	-	-	5 000	19
20 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	23 000	-	29 584	-	83 000	1 300	-	-	136 884	20
21 Gains sur vente de placement (526)	---	---	-	---	---	---	---	-	-	21
22 Recouvrement des coûts indirects (465)	32 441	-	235 369	---	651 912	-	-	-	919 722	22
23 Ventes externes (466)	22 046	4 620	-	39 377	686 416	4 901	5 123	-	762 482	23
24 Autres produits (466, 470)	186 784	28 869	120 655	1 187 460	-	-	403	-	1 524 172	24
<b>25 Total des produits autres</b>	<b>264 271</b>	<b>33 489</b>	<b>1 716 195</b>	<b>1 226 837</b>	<b>1 421 327</b>	<b>6 201</b>	<b>5 526</b>	<b>-</b>	<b>4 673 846</b>	<b>25</b>
<b>26 TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>56 925 555</b>	<b>1 019 895</b>	<b>6 410 026</b>	<b>1 226 837</b>	<b>1 887 651</b>	<b>455 813</b>	<b>5 526</b>	<b>-</b>	<b>67 931 304</b>	<b>26</b>

Télé-université  
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement  
de l'exercice terminé le 30 avril 2023  
en \$

Annexe 2

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments: Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	Masse salariale									1
2	Direction	403 496	197 276	1 644 353	71 838	137 064	77 807	-	2 531 835	2
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-	-	3
4	Enseignants-chercheurs	12 698 763	-	7 592	-	124 347	-	-	12 830 702	4
5	Chargés de cours	-	-	-	-	-	-	-	-	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	5 734 422	-	171 362	-	67 323	404	-	5 973 511	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	158 244	-	-	-	-	-	-	158 244	7
8	Personnel professionnel non enseignant	5 367 832	1 722 924	3 488 256	255 057	446 899	584 346	-	11 865 315	8
9	Personnel de soutien technique	1 503 507	1 350 557	1 472 760	186 559	238 719	237 261	-	4 989 361	9
10	Personnel de soutien de bureaux	1 244 956	112 707	1 554 238	255 387	270 709	627 315	-	4 065 312	10
11	Personnel de métier et ouvrier	-	-	-	-	-	-	-	-	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	5 729 791	767 405	2 057 033	177 255	287 351	378 327	-	9 397 163	12
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	-	-	-	-	-	-	-	-	13
<b>14</b>	<b>Total de la masse salariale et des avantages sociaux</b>	<b>32 841 012</b>	<b>4 150 868</b>	<b>10 395 594</b>	<b>946 096</b>	<b>1 572 412</b>	<b>1 905 460</b>	<b>-</b>	<b>51 811 443</b>	<b>14</b>
15	Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	135 000	135 000	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	7 040	-	-	-	-	-	-	7 040	16
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	-	-	-	-	-	-	-	-	17
18	Formation et perfectionnement (710)	90 222	22 251	50 367	9 152	5 040	3 442	-	180 473	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	293 976	9 251	81 150	2 193	7 151	14 472	-	408 193	19
20	Bourses (735)	79 211	-	59 710	-	-	10 779	-	149 700	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	315 981	-	284 832	-	13 541	100	-	614 454	21
22	Fournitures et matériel (745)	357 348	108 374	56 159	14 930	4 806	22 766	-	564 382	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	1 269 017	-	-	-	-	-	-	1 269 017	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	403 020	755 782	1 006 000	333 269	4 206	4 064	3 767	2 510 108	24
25	Volames et périodiques (750)	32 604	47 714	1 886	-	-	-	-	82 204	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	53	527 250	-	376 287	-	-	-	903 590	26
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	2 045	-	-	1 278 036	-	-	-	1 280 081	27
28	Location-exploitation (830)	6 838	-	2 208	25 261	1 012	-	-	35 318	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	11 306	12 750	-	-	-	6 056	-	30 112	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	-	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	-	-	303 087	-	-	-	-	303 087	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	33
34	Autres charges (860, 870)	14 675	-	96 821	-	-	-	-	111 496	34
<b>35</b>	<b>Total des charges autres</b>	<b>2 883 336</b>	<b>1 483 372</b>	<b>1 942 219</b>	<b>2 039 128</b>	<b>35 757</b>	<b>61 678</b>	<b>135 000</b>	<b>8 584 257</b>	<b>35</b>
36	Ventes internes (878)	(30 850)	-	-	-	(4 834)	-	-	(35 684)	36
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	32 497	-	-	-	-	3 187	-	35 684	37
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	-	38
<b>39</b>	<b>TOTAL DES AUTRES CHARGES incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes</b>	<b>2 884 983</b>	<b>1 483 372</b>	<b>1 942 219</b>	<b>2 039 128</b>	<b>30 923</b>	<b>64 864</b>	<b>135 000</b>	<b>8 584 257</b>	<b>39</b>
<b>40</b>	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>35 725 995</b>	<b>5 634 240</b>	<b>12 337 814</b>	<b>2 985 224</b>	<b>1 603 335</b>	<b>1 970 325</b>	<b>135 000</b>	<b>60 395 700</b>	<b>40</b>

	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1 Autres frais facturés aux étudiants (459)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
<b>2 Total des produits provenant des étudiants</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>
3 Subvention du Ministère (515)	1 170 246	-	-	-	177 174	-	-	778 635	-	-	2 126 055	3
4 Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	2 013 090	-	-	-	100 863	-	371 044	-	-	-	2 584 998	4
5 Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	967 108	-	-	-	137 166	-	84 857	-	-	-	1 189 132	5
6 Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (424, 426, 428, 429)	121 620	-	-	-	4 663	-	1 831	-	-	-	127 914	6
<b>7 Total des subventions</b>	<b>4 291 465</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>419 867</b>	<b>-</b>	<b>457 733</b>	<b>778 635</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 947 699</b>	<b>7</b>
8 Intérêts et de dividendes (435)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8
9 Intérêts sur les avances interfinés (440)	---	---	---	---	-	---	---	---	---	-	-	9
10 Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10
11 Produits provenant d'une fondation (446)	1 506	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 506	11
12 Subventions et dons non gouvernementaux (450)	319 859	-	-	-	16 619	-	291 671	-	-	-	628 150	12
13 Gains sur vente de placements (526)	---	---	---	---	-	---	---	---	---	-	-	13
14 Ventes excédentaires (460)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14
15 Autres produits (466, 470)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15
<b>16 Total des produits autres</b>	<b>321 366</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>16 619</b>	<b>-</b>	<b>291 671</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>629 656</b>	<b>16</b>
<b>17 TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>4 612 830</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>436 487</b>	<b>-</b>	<b>749 404</b>	<b>778 635</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6 577 356</b>	<b>17</b>

Télé-université  
Charges par fonction - Fonds avec restrictions  
de l'exercice terminé le 30 avril 2023  
en \$

	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1	Masse salariale											1
2	Direction	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3
4	Enseignants-chercheurs	58 214	-	-	-	-	26 186	-	-	-	84 400	4
5	Chargés de cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	693 212	-	-	-	2 528	-	-	-	-	695 740	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	468 920	-	-	-	1 152	-	-	-	-	470 072	7
8	Personnel professionnel non enseignant	624 350	-	-	-	41 834	-	21 203	412 063	-	1 099 500	8
9	Personnel de soutien technique	172 178	-	-	-	-	9 867	60 320	-	-	242 365	9
10	Personnel de soutien de bureaux	213 709	-	-	-	-	1 838	97 979	-	-	313 527	10
11	Personnel de métier et ouvrier	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11
12	Avantages sociaux (700) - Complémentaires 14	410 775	-	-	-	10 069	-	7 145	141 048	-	569 037	12
	Variations de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13
14	<b>Total de la masse salariale et des avantages sociaux</b>	<b>2 641 358</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>55 633</b>	<b>66 290</b>	<b>711 410</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 474 691</b>	<b>14</b>
15	Frais pour congrès, colloques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15
16	Stipendiaires postdoctoraux (706)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16
17	Formation et perfectionnement (710)	1 752	-	-	-	-	-	-	-	-	1 752	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	188 482	-	-	-	-	-	13 812	-	-	202 294	18
19	Bourses (735)	457 180	-	-	-	-	-	1 940	-	-	459 120	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	675 657	-	-	-	95 000	-	-	-	-	770 657	20
21	Fournitures et matériel (745)	34 835	-	-	-	-	-	-	-	-	34 835	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	1 059	-	-	-	-	-	-	-	-	1 059	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	626 097	-	-	-	-	30 991	34 633	-	-	691 721	23
24	Volontaires et périodiques (750)	3 976	-	-	-	-	-	-	-	-	3 976	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 825)	3 498	-	-	-	-	-	-	-	-	3 498	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	1 878	-	-	-	-	-	-	-	-	1 878	26
27	Location exploitation (850)	6 575	-	-	-	-	-	-	-	-	6 575	27
28	Transfert de coûts indirects (865)	194 634	-	111	-	56 225	-	651 912	16 940	-	919 722	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	29
30	Biens sous le seul de capitalisation (892)	5 568	-	-	-	-	210	-	-	-	5 778	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfinde (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	33
34	Autres charges (860, 870)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	34
35	<b>Total des charges autres</b>	<b>2 200 990</b>	<b>-</b>	<b>111</b>	<b>-</b>	<b>151 225</b>	<b>683 114</b>	<b>67 225</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 102 665</b>	<b>35</b>
36	Ventes internes (878)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	36
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	37
38	Caisse et pertes latentes (879)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	38
39	<b>Total des autres charges incluant les gains et pertes latentes ainsi que les ventes et les achats internes</b>	<b>2 200 990</b>	<b>-</b>	<b>111</b>	<b>-</b>	<b>151 225</b>	<b>683 114</b>	<b>67 225</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 102 665</b>	<b>39</b>
40	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>4 842 348</b>	<b>-</b>	<b>111</b>	<b>-</b>	<b>206 858</b>	<b>749 404</b>	<b>778 635</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6 577 356</b>	<b>40</b>

## 2. ÉTATS DU TRAITEMENT

### 2.1. Rapport de l'auditeur indépendant

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton s.e.n.c.r.l.  
Bureau 200  
140, Grande Allée Est  
Québec (Québec)  
G1R 5P7  
T 418 647-3151

Aux membres du conseil d'administration de  
Télé-université

### Opinion

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de direction incluses dans l'état du traitement (ci-après l'« état du traitement ») de Télé-université (ci-après l'« université ») pour l'exercice terminé le 30 avril 2023.

À notre avis, l'état du traitement ci-joint a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du document intitulé *Rémunération des membres du personnel de direction supérieure des universités – Guide de déclaration – Année scolaire 2022-2023*.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état du traitement au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Observations – référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur le fait que le référentiel comptable appliqué est détaillé dans la section 3 du document intitulé *Rémunération des membres du personnel de direction supérieure des universités – Guide de déclaration – Année scolaire 2022-2023*. L'état du traitement a été préparé afin de permettre à l'université de répondre aux exigences des articles 4.3 à 4.5 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (RLRQ, chapitre E-14.1). En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du conseil d'administration de l'université et au ministère l'Enseignement supérieur et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état du traitement**

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du document intitulé *Rémunération des membres du personnel de direction supérieure des universités – Guide de déclaration – Année scolaire 2022-2023*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'université.

### **Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou collectivement, influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état du traitement prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'université;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.<sup>1</sup>*

Québec  
Le 31 octobre 2023

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A119912

## 2.2. Formulaire de déclaration



ÉTAT DU TRAITEMENT 2022-2023

Nom de l'établissement : Télé-Université

**TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction <sup>(1)</sup>**

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie <sup>(2)</sup>	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	9,61	Le plus élevé	171 286	50 464
		Moyenne	151 048	13 103
		Le moins élevé	127 332	313
Personnel de direction des services	10,65	Le plus élevé	171 286	60 008
		Moyenne	160 549	35 796
		Le moins élevé	115 277	910
Personnel de gérance des emplois de soutien	0	Le plus élevé	0	0
		Moyenne	0	0
		Le moins élevé	0	0

<sup>(1)</sup> Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

<sup>(2)</sup> Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

**TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés des autres catégories de personnel de direction <sup>(1)</sup>**

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement <sup>(2)</sup>	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	7,61	Le plus élevé	3 769
		Moyenne	1 366
		Le moins élevé	160
Personnel de direction des services	10,54	Le plus élevé	17 565
		Moyenne	5 255
		Le moins élevé	38
Personnel de gérance des emplois de soutien	0	Le plus élevé	0
		Moyenne	0
		Le moins élevé	0

<sup>(1)</sup> Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

<sup>(2)</sup> Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

ÉTAT DU TRAITEMENT 2022-2023

Nom de l'établissement :

Télé-Université

NOTES COMPLÉMENTAIRES

	Oui ou non	
Pendant l'année 2022-2023, est-ce que des membre du personnel de direction supérieure bénéficient d'une indemnité de transition au sein de l'établissement?	Non	Si oui, le coût ou la valeur imposable de cet avantage doit être inscrit ci-dessous.
Est-ce que des droits d'indemnité de départ sont détenus et non exercés pendant l'année 2022-2023 par les membre du personnel de direction supérieure?	Oui	Si oui, la valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2022-2023 doit être déclarée ci-dessous, pour chaque membre du personnel de direction supérieure.

Nom	Prénom	Fonction	Commentaires
Carle	Julie	SG	Droit d'indemnité de départ détenu et non exercé: Directrice des affaires externes et secrétariat général du 21 janvier 2019 au 20 janvier 2024 (2e mandat). Secrétaire générale et à la gouvernance du 21 janvier 2014 au 20 janvier 2019 (1er mandat). Admissible à une indemnité de départ depuis mai 2020. Valeur 206 867 \$
Laflamme	Lucie	REC	Madame Laflamme a assumé en plus de ses fonctions de recteur, les fonctions de vice-rectrice de l'enseignement et de la recherche à partir du 5 janvier 2022 jusqu'au 13 novembre 2022. Elle a aussi assumé les fonctions de directrice de la recherche du 1er septembre 2022 au 19 septembre 2022. Elle n'a reçu aucune rémunération supplémentaire en lien avec ces intérim.
Laflamme	Lucie	REC	Versement d'un forfaitaire de 1 % (1971 \$)
Leblon	Brigitte	VR	Récupération du montant forfaitaire pour la progression du salaire hors échelle: - 698 \$. La progression a été versée en salaire.
Tardif	Marc	VR	Récupération du montant forfaitaire pour la progression du salaire hors échelle: - 1396 \$. La progression a été versée en salaire.
Noël	Martin	REC	Indemnité de transition au sein de l'établissement: Directeur des affaires académiques du 28 avril 2010 au 16 août 2016. Directeur général (intérim) du 16 novembre 2015 au 16 août 2016. Directeur général du 17 août 2016 au 2 juin 2019. Par la suite, il est demeuré à l'emploi de notre établissement et il occupe un poste de professeur où il a été en congé sans traitement du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020. L'université TÉLUQ a rétabli sa rémunération au 1er janvier 2021. Il a été compensé en totalité pour la différence salariale entre son nouvel emploi et celui qu'il occupait comme cadre supérieur. Dans son salaire de base, cette indemnité est de 71 220\$ au 30 avril 2022, toutefois le coût de cette indemnité pour l'établissement en 2021-2022 est de 70 041\$ auquel s'ajoute des rétroactivités antérieures pour cette indemnité de 2 983\$ pour un coût total de 73 024\$. Au 30-04-2023 : 69 877 \$
Laflamme	Lucie	REC	Tabl 1-Éléments de traitement imposable du chef d'établissement: Coûts assumés par l'université pour des régimes privés d'assurance dont la valeur est imposable pour l'employé : Assurance médicament : 4 964 \$ Assurance vie et mutilation : 14 \$ Allocation automobile : 3000 \$
Brassard	Caroline	DOY	Versement d'une prime de 10 % pour la durée de l'intérim.
Tous			Tableau 1: La colonne "Autres éléments imposables" inclut les rétroactivités versées dans l'année en cours pour des périodes antérieures

## 3. RAPPORT SUR LA PERFORMANCE

### 3.1. Grille des indicateurs

Nom de l'établissement : Université TÉLUQ

Date : 31 octobre 2023

I. Éléments d'information

II. Observations

Page 1 de 6

## INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

Année universitaire (Effectif au trimestre d'automne)

	Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023P
<b>Étudiant</b>						
1	Effectif étudiant total	n	7 172	7 282	8 109	7 963
2	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	%	7,6%	8,3%	9,1%	9,6%
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	%	92,4%	91,7%	90,9%	90,5%
4	Effectif étudiant au 2e cycle professionnel*	%	n.d.	96,0%	96,8%	96,0%
5	Effectif étudiant au 2e cycle recherche	%	n.d.	4,0%	3,2%	4,0%
6	Effectif étudiant au 3e cycle	%	0,2%	0,1%	0,1%	0,2%
7	Effectif étudiant internationaux	n	47	58	81	108
8	Effectif étudiant internationaux	%	0,7%	0,8%	1,0%	1,4%
9	Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n	7	5	7	3
10	Stagiaires postdoctoraux	n	15	15	16	11
11	Résidents en médecine	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
<b>Enseignants-chercheurs</b>						
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	8	5	8	7
13	Hommes	n	3	3	4	3
14	Femmes	n	5	2	4	4
Nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire						
15		n	93	89	92	96
16	Hommes	n	49	49	48	49
17	Femmes	n	44	40	44	46
Nombre de chargés de cours de l'année universitaire						
18		n	219	204	191	203
19	Hommes	n	111	97	92	96
20	Femmes	n	108	107	99	109
21	Nombre moyen de cours par professeur	n	4,36	4,47	4,34	4,32
22	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
23	Ratio étudiants au 1er cycle / professeur	n	65,8	69,2	74,5	72,2
24	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	11,3	12,6	13,7	14,4
25	Cours donnés par les professeurs	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
26	Cours donnés par les chargés de cours	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
27	Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

**Remarques**

P : Les données sur l'effectif étudiant et le personnel pour l'année 2022-2023 sont provisoires (avant amendements).

En raison de la déréglementation des étudiants internationaux, la variable Type de maîtrise est disponible depuis l'automne 2019-2020.

\* : Regroupe tous les étudiants, de deuxième cycle, qui ne sont pas inscrits à la maîtrise recherche.

Les effectifs de chargés de cours ont été remplacés par les effectifs tuteurs et chargés d'encadrement, dont le rôle de soutien à l'enseignement peut s'apparenter à celui des chargés de cours.

25-27: L'ensemble des cours est dispensé sous la supervision d'un professeur. Tout au long de son cheminement, un étudiant sera accompagné soit par un professeur, soit par un tuteur ou un chargé d'encadrement.

Nom de l'établissement : Université TÉLUQ

Date : 31 octobre 2023

I. Éléments d'information

II. Observations

Page 1 de 6

## INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)

Professeurs à temps plein selon le regroupement disciplinaire	Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023P
28 <b>Hommes</b>	n	49	49	48	49	50
29 Sciences de la santé	n					
30 Sciences pures	n					
31 Sciences appliquées	n	8	7	8	8	8
32 Arts	n					
33 Lettres	n	4	4	4	3	5
34 Sciences humaines	n	13	12	10	11	12
35 Éducation	n	7	7	10	8	6
36 Droit	n					
37 Administration	n	17	19	16	19	19
38 Autres	n					
39 <b>Femmes</b>	n	44	40	44	43	46
40 Sciences de la santé	n					1
41 Sciences pures	n					
42 Sciences appliquées	n	4	4	5	5	5
43 Arts	n					
44 Lettres	n	3	3	4	4	4
45 Sciences humaines	n	8	6	7	7	8
46 Éducation	n	8	7	8	9	8
47 Droit	n					
48 Administration	n	21	20	19	17	19
49 Autres	n			1	1	1
50 <b>Total</b>	n	93	89	92	92	96
51 Sciences de la santé	n					1
52 Sciences pures	n					
53 Sciences appliquées	n	12	11	13	13	13
54 Arts	n					
55 Lettres	n	7	7	8	7	9
56 Sciences humaines	n	21	18	17	18	20
57 Éducation	n	15	14	18	17	14
58 Droit	n					
59 Administration	n	38	39	35	36	38
60 Autres	n			1	1	1

## Remarques

La répartition des professeurs-chercheurs (et de la direction académique) par famille disciplinaire produite initialement par le BCI a dû être complètement revue en raison d'écarts importants dans la classification des disciplines. La "Table de conversion" présentée au dernier onglet du présent fichier n'était pas respectée, fournissant un état des lieux erroné par rapport à la classification attendue et notamment face à la répartition des données étudiantes.

Afin de corriger la situation, le siège social UQ a appliqué la même méthodologie de base que le BCI, en utilisant d'abord la discipline rattachée au département lorsque celle-ci était unique. Si le département était conjoint (ex. "Mathématiques et informatique" ou "Arts et lettres"), c'est le code CLARDER de la principale discipline d'enseignement attribué par les établissements à chacun de leurs professeurs dans le SYSPER qui a été retenu. Les CLARDER ont été convertis vers un CLASS correspondant, puis vers le secteur disciplinaire établi à l'onglet "Table de conversion". Les individus apparaissant dans la discipline « Autres » sont des professeurs dont le CLARDER et le département sont plurisectoriels, ou font partie de la direction académique (décanats).

Les individus non genrés ou pour lesquels le genre n'est pas documenté au système sont exclus des répartitions homme/femme, mais font partie des totaux.  
P: Les données sur le personnel pour l'année 2022-2023 sont provisoires (avant amendements).

Nom de l'établissement : Université TÉLUQ

Date : 31 octobre 2023

I. Éléments d'information

II. Observations

Page 1 de 6

## INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, durant l'année universitaire)

	Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023P
<b>Chargés de cours selon le secteur disciplinaire</b>						
61	<b>Hommes</b>	<b>n</b>	<b>111</b>	<b>97</b>	<b>92</b>	<b>94</b>
62	Sciences de la santé	n	2	2	2	1
63	Sciences pures	n	6	5	5	4
64	Sciences appliquées	n	6	6	6	7
65	Arts	n				
66	Lettres	n	7	7	7	6
67	Sciences humaines	n	27	19	16	19
68	Éducation	n	16	14	14	15
69	Droit	n	2	4	3	2
70	Administration	n	45	40	39	40
71	Autres	n				37
72	<b>Femmes</b>	<b>n</b>	<b>108</b>	<b>107</b>	<b>99</b>	<b>109</b>
73	Sciences de la santé	n	2	2	2	2
74	Sciences pures	n	7	4	3	3
75	Sciences appliquées	n	2	3	5	3
76	Arts	n				
77	Lettres	n	17	15	14	11
78	Sciences humaines	n	38	41	37	43
79	Éducation	n	13	13	12	17
80	Droit	n	2	2	1	1
81	Administration	n	27	27	25	29
82	Autres	n				24
83	<b>Total</b>	<b>n</b>	<b>219</b>	<b>204</b>	<b>191</b>	<b>203</b>
84	Sciences de la santé	n	4	4	4	3
85	Sciences pures	n	13	9	8	7
86	Sciences appliquées	n	8	9	11	10
87	Arts	n				
88	Lettres	n	24	22	21	17
89	Sciences humaines	n	65	60	53	62
90	Éducation	n	29	27	26	32
91	Droit	n	4	6	4	3
92	Administration	n	72	67	64	69
93	Autres	n				61

**Remarques**

À la TELUQ, les effectifs de chargés de cours ont été remplacés par les effectifs tuteurs et chargés d'encadrement, dont le rôle de soutien à l'enseignement peut s'apparenter à celui des chargés de cours.

La répartition des chargés de cours par famille disciplinaire produite par le BCI a connu la même révision que celle des professeurs et ce, pour les mêmes raisons que celles citées plus haut. Le siège social UQ l'a produite en fonction des montants de rémunération de base versés sur toute l'année en lien avec des activités GDEU. Un CAFF étant associé à chaque cours enseigné, il a été converti vers un CLASS et ensuite vers le secteur disciplinaire établi dans l'onglet "Table de conversion". Le secteur disciplinaire retenu est celui cumulant le plus grand montant de rémunération de base. Si un même montant était cumulé dans plus d'un secteur disciplinaire, la priorité a été accordée selon la hiérarchie des disciplines présentée dans la grille. Notez que les disciplines ont été révisées sur toute la ligne du temps en fonction des plus récents CAFF attribués aux cours.

Les individus non générés ou pour lesquels le genre n'est pas documenté au système sont exclus des répartitions homme/femme, mais font partie des totaux.  
P: Les données sur le personnel pour l'année 2022-2023 sont provisoires (avant amendements).

Nom de l'établissement : Université TÉLUQ

Date : 31 octobre 2023

Page 2 de 6

I. Éléments d'information II. Observations

## INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)

1er cycle - Baccalauréat et autres sanctions	Unité	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023 <sup>3</sup>	
		Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions
94 Total <sup>1</sup>	n	1 412	4 705	1 464	4 698	1 672	5 178	1 716	4 923	1 649	4 741
95 Sciences de la santé	n		55		66		86		58		10
96 Sciences pures	n										
97 Sciences appliquées	n	9	195	47	189	64	213	62	223	88	269
98 Arts	n										
99 Lettres	n	36	314	33	269	55	328	72	224	63	216
100 Sciences humaines	n	126	528	102	515	132	650	131	655	126	648
101 Éducation	n	74	76	59	72	80	86	89	87	81	80
102 Droit	n				1		26		18		19
103 Administration	n	969	2 808	1 029	2 877	1 182	3 042	1 159	2 954	1 134	2 788
104 Autres <sup>2</sup>	n	198	729	194	709	159	747	203	704	157	711
105 Femmes	%	74,7	72,0	73,2	72,5	71,1	72,1	73,3	73,2	73,3	72,5
106 Sciences de la santé	%		70,9		66,7		67,4		63,8		80,0
107 Sciences pures	%										
108 Sciences appliquées	%	22,2	23,6	23,4	28,6	21,9	20,2	22,6	24,2	17,0	24,2
109 Arts	%										
110 Lettres	%	88,9	81,8	84,8	78,4	81,8	81,7	90,3	83,5	88,9	77,3
111 Sciences humaines	%	85,7	84,3	81,4	82,7	82,6	81,2	82,4	79,4	81,7	78,2
112 Éducation	%	86,5	73,7	81,4	77,8	80,0	80,2	80,9	87,4	84,0	83,8
113 Droit	%				0,0		80,8		72,2		68,4
114 Administration	%	73,4	74,0	73,4	73,5	71,7	73,3	73,5	74,7	74,7	76,3
115 Autres <sup>2</sup>	%	69,7	63,6	75,3	70,2	68,6	68,8	71,9	72,2	75,8	67,7

## Remarques

- 1: La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Le total prend en considération toutes les valeurs de genre.  
 2: Les valeurs « Études plurisectorielles », « Non applicable » et « Valeur indéterminée », de la variable domaine, sont regroupées sous le domaine « Autres ».  
 3: Trimestre d'automne 2022: version des données en date du 2023-07-19.

Nom de l'établissement : Université TÉLUQ

Date : 31 octobre 2023

Page 2 de 6

I. Éléments d'information II. Observations

## INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS

	2e cycle - Maîtrise + autres sanctions	Unité	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
			Maîtrise	Autres sanctions								
116	<b>Total</b>	n	133	911	139	973	160	1 088	189	1 125	278	1 151
117	Sciences de la santé	n		294		284		340		423		413
118	Sciences pures	n										
119	Sciences appliquées	n	52	70	47	59	39	72	50	56	42	47
120	Arts	n										
121	Lettres	n										
122	Sciences humaines	n										
123	Éducation	n	81	280	84	332	102	256	113	282	217	265
124	Droit	n										
125	Administration	n		162	8	167	19	245	26	197	19	249
126	Autres	n		105		131		175		167		177
127	<b>Femmes</b>	%	55,6	79,6	60,4	76,0	65,0	76,1	61,9	78,4	74,5	78,3
128	Sciences de la santé	%		89,5		87,3		87,4		86,3		85,0
129	Sciences pures	%										
130	Sciences appliquées	%	26,9	37,1	31,9	25,4	33,3	40,3	34,0	42,9	38,1	29,8
131	Arts	%										
132	Lettres	%										
133	Sciences humaines	%										
134	Éducation	%	74,1	80,4	75,0	77,4	78,4	75,8	72,6	77,0	82,5	75,8
135	Droit	%										
136	Administration	%		66,0	75,0	70,7	57,9	69,8	69,2	70,1	63,2	83,9
137	Autres	%		76,2		77,1		78,3		82,6		85,3

## Remarques

--

Nom de l'établissement : Université TÉLUQ

Date : 31 octobre 2023

Page 2 de 6

I. Éléments d'information II. Observations

**INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS**

	3e cycle - Doctorat + autres sanctions	Unité	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
			Doctorat	Autres sanctions								
138	<b>Total</b>	n	11		8		11		10		12	
139	Sciences de la santé	n										
140	Sciences pures	n										
141	Sciences appliquées	n	11		8		10		10		12	
142	Arts	n										
143	Lettres	n										
144	Sciences humaines	n										
145	Éducation	n										
146	Droit	n										
147	Administration	n					1					
148	Autres	n										
149	<b>Femmes</b>	%	9,1		0,0		18,2		20,0		16,7	
150	Sciences de la santé	%										
151	Sciences pures	%										
152	Sciences appliquées	%	9,1		0,0		20,0		20,0		16,7	
153	Arts	%										
154	Lettres	%										
155	Sciences humaines	%										
156	Éducation	%										
157	Droit	%										
158	Administration	%					0,0					
159	Autres	%										

Remarques

Nom de l'établissement : Université TÉLUQ

Date : 31 octobre 2023

Page 2 de 6

I. Éléments d'information II. Observations

## INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS

Total - Grades + autres sanctions	Unité	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
		Grades	Autres sanction								
160 Total	n	1 556	5 616	1 611	5 671	1 843	6 266	1 915	6 048	1 939	5 892
161 Sciences de la santé	n		349		350		426		481		423
162 Sciences pures	n										
163 Sciences appliquées	n	72	265	102	248	113	285	122	279	142	316
164 Arts	n										
165 Lettres	n	36	314	33	269	55	328	72	224	63	216
166 Sciences humaines	n	126	528	102	515	132	650	131	655	126	648
167 Éducation	n	155	356	143	404	182	342	202	369	298	345
168 Droit	n				1		26		18		19
169 Administration	n	969	2 970	1 037	3 044	1 202	3 287	1 185	3 151	1 153	3 037
170 Autres	n	198	834	194	840	159	922	203	871	157	888
171 Femmes	%	72,6	72,8	71,7	73,1	70,2	72,8	71,9	74,1	73,1	73,6
172 Sciences de la santé	%		86,5		83,4		83,3		83,6		84,9
173 Sciences pures	%										
174 Sciences appliquées	%	23,6	27,2	25,5	27,8	25,7	25,3	27,0	28,0	23,2	25,0
175 Arts	%										
176 Lettres	%	88,9	81,8	84,8	78,4	81,8	81,7	90,3	83,5	88,9	77,3
177 Sciences humaines	%	85,7	84,3	81,4	82,7	82,6	81,2	82,4	79,4	81,7	78,2
178 Éducation	%	80,0	78,9	77,6	77,5	79,1	76,9	76,2	79,4	82,9	77,7
179 Droit	%				0,0		80,2		72,2		68,4
180 Administration	%	73,4	73,6	73,4	73,4	71,4	73,0	73,4	74,4	74,5	76,1
181 Autres	%	69,7	65,2	75,3	71,3	68,6	70,6	71,9	74,2	75,8	71,2

Remarques

--

Nom de l'établissement : Université TÉLUQ

Date : 31 octobre 2023

Page 3 de 6

## I. Éléments d'information

## II. Observations

## INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE

Nombre de diplômés/persévérants et taux de réussite parmi la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade

	2012		2014		2016		2018		2019		2020		2021	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
<b>Taux de réussite des études de baccalauréat</b>														
182 Persévérance après 1 an	44	53,7%	35	46,7%	40	56,3%	28	44,4%	51	60,7%	57	53,3%	62	53,9%
183 Diplomation après 6 ans	30	36,6%	22	29,3%	27	38,0%								
<b>Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant</b>														
184 Sciences de la santé														
185 Sciences pures														
186 Sciences appliquées														
187 Arts														
188 Lettres					1	50,0%								
189 Sciences humaines	3	25,0%	5	38,5%	0	0,0%								
190 Éducation	3	50,0%	0	0,0%	1	50,0%								
191 Droit														
192 Administration	18	36,0%	10	21,3%	13	28,9%								
193 Autres <sup>1</sup>	6	42,9%	7	50,0%	12	70,6%								
<b>Taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans, par domaine CLASS dominant</b>														
194 Sciences de la santé														
195 Sciences pures														
196 Sciences appliquées	0	0,0%	0	0,0%	2	100,0%	4	80,0%						
197 Arts														
198 Lettres														
199 Sciences humaines														
200 Éducation	0	0,0%			0	0,0%	1	50,0%						
201 Droit														
202 Administration														
203 Administration														
204 Autres <sup>1</sup>														

Nom de l'établissement : Université TÉLUQ

Date : 31 octobre 2023

Page 3 de 6

I. Éléments d'information

II. Observations

INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE

Nombre de diplômés/persévérants et taux de réussite parmi la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade

		2012		2014		2016		2018		2019		2020		2021	
205	Taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans, par domaine CLASS dominant	3	60,0%												
206	Sciences de la santé														
207	Sciences pures														
208	Sciences appliquées	3	60,0%												
209	Arts														
210	Lettres														
211	Sciences humaines														
212	Éducation														
213	Droit														
214	Administration														
215	Autres <sup>1</sup>														

Remarques

À la demande du MES, il s'agit ici du nombre de personnes en persévérance et du nombre de personnes diplômées et non du nombre de personnes de la cohorte initiale comme mentionné dans le titre et la définition du document.

1: Les valeurs « Études plurisectorielles », « Sans objet » et « Valeur indéterminée », de la variable domaine, sont regroupées sous le domaine « Autres ».

Nom de l'établissement : Université TÉLUQ

Date : 31 octobre 2023

Page 4 de 6

## I. Éléments d'information

## II. Observations

Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade

## INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE

Durée moyenne des études au baccalauréat		Unité	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
216	Sciences de la santé	an						n.d.	n.d.
217	Sciences pures	an						n.d.	n.d.
218	Sciences appliquées	an						n.d.	n.d.
219	Arts	an						n.d.	n.d.
220	Lettres	an				3,7	2,3	n.d.	n.d.
221	Sciences humaines	an	3,0	2,0	2,7	2,3		n.d.	n.d.
222	Éducation	an	2,3	1,7		1,7	2,7	n.d.	n.d.
223	Droit	an						n.d.	n.d.
224	Administration	an	3,5	2,8	2,7	3,3	2,7	n.d.	n.d.
225	Autres	an	3,2	1,4	2,1	2,1	1,5	n.d.	n.d.
226	Ensemble des secteurs	an	3,3	2,3	2,5	2,9	2,1	n.d.	n.d.
Durée moyenne des études de maîtrise			2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
227	Sciences de la santé	an							
228	Sciences pures	an							
229	Sciences appliquées	an					0,8		2,6
230	Arts	an							
231	Lettres	an							
232	Sciences humaines	an							
233	Éducation	an		3,3					0,7
234	Droit	an							
235	Administration	an							
236	Autres	an							
237	Ensemble des secteurs	an		3,3			0,8		2,2
Durée moyenne des études de doctorat			2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
238	Sciences de la santé	an				n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
239	Sciences pures	an				n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
240	Sciences appliquées	an	7,1			n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
241	Arts	an				n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
242	Lettres	an				n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
243	Sciences humaines	an				n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
244	Éducation	an				n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
245	Droit	an				n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
246	Administration	an				n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
247	Autres	an				n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
248	Ensemble des secteurs	an	7,1			n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

## Remarques

Une cellule vide représente l'absence de diplômés pour une cohorte choisie, ainsi la durée moyenne des études ne peut être calculée.

Nom de l'établissement : Université TÉLUQ

Date : 31 octobre 2023

Page 5 de 6

## I. Éléments d'information

## II. Observations

## INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL

Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)

		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023P
	<b>Effectif à temps plein selon le groupe d'emploi</b>					
249	<b>Hommes</b>	<b>143</b>	<b>146</b>	<b>143</b>	<b>150</b>	<b>156</b>
250	Direction	6	6	9	7	6
251	Haute direction	1		1	1	
252	Autre personnel de direction	5	6	8	6	6
253	Professeurs	51	52	51	52	55
254	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	0	0	0	0	0
255	Autre personnel d'ens. ou de rech.	0	0	0	0	0
256	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	0	0	0	0	0
257	Personnel de gérance	0	0	0	0	0
258	Personnel professionnel	37	42	42	45	48
259	Personnel technique	37	34	30	35	36
260	Personnel de bureau	12	12	11	11	11
261	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	0	0	0	0	0
262	Personnel métiers et services	0	0	0	0	0
263	Personnel périphérique de soutien	0	0	0	0	0
264	<b>Femmes</b>	<b>232</b>	<b>230</b>	<b>236</b>	<b>248</b>	<b>261</b>
265	Direction	9	7	7	10	9
266	Haute direction	3	3	3	3	3
267	Autre personnel de direction	6	4	4	7	6
268	Professeurs	44	43	47	48	49
269	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	0	0	0	0	0
270	Autre personnel d'ens. ou de rech.	0	0	0	0	0
271	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	0	0	0	0	0
272	Personnel de gérance	0	0	0	0	0
273	Personnel professionnel	73	69	74	82	91
274	Personnel technique	31	36	33	32	38
275	Personnel de bureau	75	75	75	76	74
276	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	0	0	0	0	0
277	Personnel métiers et services	0	0	0	0	0
278	Personnel périphérique de soutien	0	0	0	0	0
279	<b>Total</b>	<b>375</b>	<b>376</b>	<b>379</b>	<b>398</b>	<b>417</b>
280	Direction	15	13	16	17	15
281	Haute direction	4	3	4	4	3
282	Autre personnel de direction	11	10	12	13	12
283	Professeurs	95	95	98	100	104
284	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	0	0	0	0	0
285	Autre personnel d'ens. ou de rech.	0	0	0	0	0
286	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	0	0	0	0	0
287	Personnel de gérance	0	0	0	0	0
288	Personnel professionnel	110	111	116	127	139
289	Personnel technique	68	70	63	67	74
290	Personnel de bureau	87	87	86	87	85
291	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	0	0	0	0	0
292	Personnel métiers et services	0	0	0	0	0
293	Personnel périphérique de soutien	0	0	0	0	0

## Remarques

Les données sur le personnel pour l'année 2022-2023 sont provisoires, n'ayant fait l'objet d'aucune validation détaillée dans le cadre de l'enquête SYSPER, celle-ci étant encore en production à ce jour. Les mêmes paramètres ont toutefois été appliqués aux données préliminaires de 2022-2023, de façon à pouvoir transmettre une donnée comparable pour l'année la plus récente.

Les données sur le personnel ne comptabilisent que les individus qui occupaient un emploi à temps plein au 1er octobre de chaque année et ce, sans égard au statut d'emploi, conformément aux directives de la grille. Cette méthode de calcul ne fournit qu'un portrait partiel des effectifs universitaires en excluant tout le personnel à temps partiel et ne permet plus la distinction entre le personnel régulier et non régulier, comme par le passé.

Les individus non générés ou pour lesquels le genre n'est pas documenté au système sont exclus des répartitions homme/femme, mais font partie des totaux.

P: Les données sur le personnel pour l'année 2022-2023 sont provisoires (avant amendements).

Nom de l'établissement : Université TÉLUQ

Date : 31 octobre 2023

Page 6 de 6

## I. Éléments d'information

## II. Observations

## INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE

Fonds de recherche par source de financement		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
		k\$	k\$	k\$	k\$	k\$
294	Fonds de recherche (total)	2494	2269	3221	3774	4352
295	Subventions d'infrastructure de la FCI	563	27	29	24	168
	Subventions de recherche du Canada (excluant les revenus de la FCI)	791	981	925	1004	1015
296	Chaires de recherche du Canada	300	300	100	300	300
297	Organismes subventionnaires canadiens	466	627	788	704	698
298	Gouvernement du Canada	25	54	37	1	17
299	Subventions de recherche du Québec	455	405	991	1955	2070
300	Fonds de recherche du Québec	197	356	946	1745	1553
301	Gouvernement du Québec	258	48	46	210	517
302	Autres sources	685	857	1276	791	1099
303	Contrats	31	31	229	215	64
304	Exclusion	416	444	624	640	619
	Non associé à un professeur-chercheur	115	111	250	199	127
	FIR du gouvernement fédéral	301	333	374	431	492
	Services professionnels				10	

## Remarques

--	--	--	--	--	--

Chaires de recherche (nombre)		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
		n	n	n	n	n
305	Unité de recherche	7	7	9	9	12
306	Chaire de recherche du Canada	3	3	3	3	3
307	Autres chaires de recherche	1	1	2	2	4

## Remarques

--	--	--	--	--	--

Fonds de recherche par secteur disciplinaire		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
		k\$	k\$	k\$	k\$	k\$
308	Fonds de recherche (total)	2494	2269	3221	3774	4352
309	Sciences de la santé				7	
310	Sciences pures					
311	Sciences appliquées	1319	964	1225	1053	1465
312	Arts					
313	Lettres	18	19	51	50	50
314	Sciences humaines	276	297	164	406	336
315	Éducation	464	366	207	525	695
316	Droit					
317	Administration	417	623	1574	1733	1805
318	Autres					

## Remarques

--	--	--	--	--	--

Nom de l'établissement : Université TÉLUQ

Date : 31 octobre 2023

Page 6 de 6

## I. Éléments d'information

## II. Observations

## INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE

Taux de professeurs disposant de fonds de recherche	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
	%	%	%	%	%
319 Professeurs-chercheurs financés	54,7	61,1	51,0	55,0	56,7
320 Sciences de la santé				100,0	-
321 Sciences pures					
322 Sciences appliquées	83,3	91,7	84,6	84,6	84,6
323 Arts					
324 Lettres	28,6	57,1	37,5	75,0	55,6
325 Sciences humaines	45,5	45,0	45,0	40,0	43,5
326 Éducation	53,3	68,8	66,7	77,8	77,8
327 Droit					
328 Administration	56,4	57,5	39,5	39,5	48,7
329 Autres			-	-	-

## Remarques

--

Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
	\$	\$	\$	\$	\$
330 Financement médian (ensemble des secteurs)	12 364	11 149	23 954	14 565	15 500
331 Sciences de la santé				6 651	-
332 Sciences pures					
333 Sciences appliquées	55 682	47 862	65 235	50 988	62 147
334 Arts					
335 Lettres	9 110	3 947	7 500	5 744	8 176
336 Sciences humaines	7 511	11 047	16 971	32 882	18 240
337 Éducation	27 324	11 279	11 099	15 306	12 552
338 Droit					
339 Administration	6 375	7 178	28 008	14 105	12 840
340 Autres			-	-	-

## Remarques

--

## 3.2. Mesures prises pour l'encadrement étudiant

### 3.2.1. MESURES PHARES D'ENCADREMENT ÉTUDIANT

- *Une personne étudiante = une personne enseignante*

L'Université TÉLUQ offre un modèle inédit pour l'encadrement des étudiants et étudiantes. Ce modèle d'encadrement s'intègre à la formule flexible unique de l'Université TÉLUQ. Lors de l'inscription à un cours, chaque étudiant ou étudiante se voit assigner un membre du corps professoral, une personne tutrice ou une personne chargée d'encadrement. Chaque étudiant et étudiante bénéficie ainsi d'un suivi et d'un soutien individualisés permettant de poursuivre les apprentissages réalisés dans un cours à son propre rythme et selon ses besoins.

- *Une équipe vouée au cheminement scolaire et à l'encadrement programme*

Une équipe de personnes coordonnatrices à la gestion des études, assistées d'agentes et d'agents à la gestion des études, assure le suivi et l'accompagnement nécessaires au cheminement scolaire des étudiants et étudiantes dans les programmes. L'équipe d'encadrement programme peut compter sur l'outil de persévérance et de réussite académique (OPERA) qui détecte les étudiantes et les étudiants ayant un besoin d'encadrement plus grand, en se basant sur des situations cibles préétablies (échec au dossier scolaire, suivi au premier trimestre, prévention avant tutelle, deux trimestres consécutifs sans inscription, etc.) qui ressortent à l'aide de critères précis et de détections quotidiennes et évolutives. Cet outil permet de proposer des moyens d'intervention qui s'adaptent à chaque situation, de combiner plusieurs détections pour faire une seule communication couvrant l'ensemble des stratégies à adopter, d'assurer un suivi en fonction de l'objectif à atteindre et de conserver les traces des interventions effectuées.

- *Soutien à la réussite*

Le Service à la communauté étudiante soutient et accompagne les personnes étudiantes en leur fournissant une diversité de services, notamment de l'aide-conseil en orientation, du soutien psychosocial, une assistance en fonction de besoins particuliers, de l'information sur les programmes de bourses et d'aide financière, ainsi qu'une offre d'activités d'accueil et d'intégration.

La communauté étudiante peut se familiariser avec l'ensemble des services proposés à l'Université TÉLUQ grâce à une série de capsules : [www.telug.ca/services/outils-etudes](http://www.telug.ca/services/outils-etudes).

Ainsi, en collaboration avec les départements d'enseignement, le Service des études et le Service des communications et des affaires publiques, le Service à la communauté étudiante offre par exemple :

- le site MaRéussite, accessible via le portail étudiant, qui contient des outils de soutien à l'apprentissage et d'équilibre de vie afin d'aider la personne à se familiariser avec les études à distance. Ces outils sont présentés sous cinq thèmes. Le thème *S'organiser pour réussir* propose par exemple des stratégies pour maintenir sa motivation, établir ses priorités, gérer son temps et conserver son attention;

- une équipe Teams « Ensemble à distance », qui se veut un lieu de rassemblement virtuel par et pour les étudiantes et étudiants. Celle-ci permet à la communauté étudiante de se regrouper par canaux en fonction de leur domaine d'études, et permet à des étudiantes et étudiants expérimentés, nommés REPÈRE, de fournir un mentorat pour des questions sur le fonctionnement de l'Université TÉLUQ;
- un comité d'activités d'accueil pour les nouveaux étudiants et nouvelles étudiantes : le comité d'accueil propose chaque trimestre des activités virtuelles pour les nouveaux et nouvelles, qui permettent de comprendre l'Université TÉLUQ et de se familiariser avec les ressources pouvant les soutenir tout au long de leur parcours d'études. Trois webinaires ont été produits à l'automne sur les thèmes *L'essentiel pour vos études à distance*, *Des services pour vous* et *Réussir ses études à distance : trucs et conseils*;
- un service personnalisé à la communauté étudiante, dont des ateliers sur certaines compétences essentielles telles que la gestion du temps et la préparation aux examens. Des ateliers sont présentés virtuellement en mode synchrone à de petits groupes, animés par les conseillères et conseillers au soutien étudiant.

### 3.2.2. AUTRES MESURES D'ENCADREMENT ÉTUDIANT

#### ○ *Embauche d'une conseillère à la communauté étudiante des Premiers Peuples*

Pour favoriser la réussite et le développement socioculturel des membres des communautés autochtones, l'Université TÉLUQ a embauché une conseillère à la communauté étudiante des Premiers Peuples. La conseillère a pour rôle d'agir à titre de personne-ressource en ce qui a trait aux besoins spécifiques des Autochtones qui envisagent ou poursuivent des études universitaires, en vue de faciliter leur arrivée à l'université, leur intégration au sein de la communauté universitaire de la TÉLUQ, leur parcours et de favoriser la persévérance dans leur projet d'études. En outre, elle contribue, avec la collaboration d'autres services, au développement d'un service de soutien à l'apprentissage et veille à la coordination des services à rendre dans l'objectif de favoriser la persévérance et la réussite étudiante.

#### ○ *Soutien aux personnes en situation de handicap*

La flexibilité que procure le modèle de l'Université TÉLUQ est facilitante pour les personnes avec des besoins particuliers. Celles-ci doivent composer avec des limitations fonctionnelles dont il faut tenir compte pour favoriser leur réussite. C'est pourquoi l'Université TÉLUQ compte sur l'expertise de deux conseillers aux étudiants en situation de handicap (ESH) et du soutien d'un commis au traitement des dossiers, qui répondent diligemment aux besoins et aux demandes de plus de 500 personnes apprenantes chaque année. Tout au long de son cheminement, la personne en situation de handicap peut compter sur son conseiller afin de :

- mettre en place les accommodements pertinents à sa situation pour ainsi favoriser l'adaptation du milieu à ses besoins, de façon juste et équitable, sans discrimination ni privilège (heures supplémentaires pour la réalisation des examens et des travaux, accompagnement physique individualisé, utilisation d'ordinateurs et de logiciels spécialisés, etc.);
- prévoir le matériel de cours adapté en fonction de ses limitations (transcription, adaptation des livres ou articles utilisés dans les cours);

- prodiguer conseils et outils pour bonifier ses stratégies d'apprentissage (stratégies de lecture, organisation du travail, stratégies d'étude, etc.);
- d'être soutenue dans ses démarches avec les autres services à l'Université TÉLUQ ou lors de situations plus difficiles tout au long de son parcours.

Les conseillers aux ESH assurent donc un important travail de sensibilisation autant auprès de la population étudiante que du personnel de l'établissement. L'équipe fournit un soutien aux personnes en situation de handicap par des échanges personnalisés réalisés par visioconférence ou par téléphone, selon les besoins et la préférence de chaque personne. Les conseillers aux ESH participent également à la mise en place d'outils permettant aux apprenantes et apprenants en situation de handicap de faire face aux défis des études universitaires dans une formation à distance, et à soutenir la persévérance scolaire et la rétention. De plus, ils travaillent auprès des équipes professorales afin de les sensibiliser aux enjeux des étudiants et étudiantes en situation de handicap et s'assurent que les accommodements demeurent compatibles avec les objectifs des cours.

○ *Cheminement d'études souple et adapté à la réalité des apprenantes et apprenants*

L'Université TÉLUQ est fière d'octroyer des conditions d'admission souples, favorisant une démocratisation des études universitaires en réduisant les barrières à l'entrée. C'est donc en misant sur des mesures facilitant l'encadrement que la rétention et la réussite des étudiantes et étudiants de l'Université TÉLUQ sont favorisées. « Les étudiants de la TÉLUQ cumulent toutefois, en moyenne, un plus grand nombre de facteurs de risque que ceux des autres établissements. [...] Si la FAD est le type de formation qui attire davantage les étudiants non traditionnels en raison de leurs obligations, il est logique que ces étudiants se tournent davantage vers la TÉLUQ spécialisée à cet effet. Les taux de diplomation plus faibles associés à la TÉLUQ sont intimement liés à cette population étudiante particulière<sup>1</sup> ». Les taux de diplomation au baccalauréat, après 6 ans, tournent en moyenne autour de 37 % pour les cohortes ayant commencé leur programme de 2012 à 2016 (5 dernières années disponibles pour les statistiques). Le taux de diplomation de l'Université TÉLUQ est toutefois difficilement comparable aux universités de campus en raison des profils particuliers des personnes qu'elle accueille. Notamment celles et ceux inscrits par entente BCI, en n'étant pas inscrits à un programme de l'Université TÉLUQ (mais uniquement à des cours), ils ne peuvent pas obtenir leur diplôme de la TÉLUQ. Par ailleurs, étant donné que les étudiantes et étudiants de l'Université TÉLUQ cheminent majoritairement à temps partiel, certains prendront nécessairement plus de six ans afin de terminer leur baccalauréat. Nonobstant cette statistique distinctive, le cheminement souple qu'alloue l'Université TÉLUQ est une avenue particulièrement appréciée des personnes au profil particulier qui reçoivent un soutien adapté à leur situation, que ce soit pour les étudiants et étudiantes en situation d'emploi, en situation de parentalité ou n'ayant pas accès à une université campus.

---

<sup>1</sup> Bonin, S. (2018), Les enjeux de la formation universitaire à distance : une analyse ICOPE, Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec, p.10.

### 3.3. Programmes d'activités de recherche

L'Université TÉLUQ souhaite mettre de l'avant les expertises hors du commun de son corps professoral et appuyer ses initiatives innovantes. Le plan stratégique de la recherche actuel définit quatre axes principaux :

1. Enseignement et apprentissage à l'ère du numérique et de la médiatisation;
2. Fonctionnement des personnes, parcours de vie, pensée humaine et relations interpersonnelles;
3. Systèmes intelligents, sciences et technologies de l'information;
4. Transformations sociales, organisationnelles et professionnelles en contexte d'internationalisation, d'informatisation et de multiculturalisme.

Ce plan stratégique de la recherche, toujours pertinent, a été reconduit annuellement depuis 2019, et est en cours d'actualisation. La réalisation de ce plan stratégique de la recherche se concrétise dans des activités de recherche dans quatre départements (Science et Technologie, Sciences humaines, Lettres et Communication, Éducation ainsi que l'École des sciences de l'administration), quatre chaires de recherche du Canada, une chaire institutionnelle, deux instituts, deux centres de recherche et la participation à deux chaires UNESCO.

#### 3.3.1. PRINCIPALES ORIENTATIONS DE RECHERCHE

- L'établissement détient une force indéniable en recherche dans le domaine de l'intelligence artificielle, notamment dans son application à diverses disciplines, telles que l'éducation et l'environnement. Ainsi, le Laboratoire en informatique cognitive et environnements fonctionnels (LICEF), institut de recherche de l'Université TÉLUQ renommé internationalement, s'est transformé en cours d'année, sous l'impulsion de l'établissement, pour devenir l'Institut en intelligence artificielle appliquée, afin de matérialiser l'orientation de la recherche de l'Université TÉLUQ vers ce domaine. Cet institut est composé de sept membres, dont deux titulaires de chaire de recherche du Canada : la professeure Neila Mezghani, directrice de l'Institut et titulaire de la Chaire en analyse de données biomédicales, et le professeur Belkacem Chikhaoui, titulaire de la Chaire en exploration de données multimodales. Finalement, le Laboratoire sur la science des données (DOT-Lab) garantit la mutualisation des projets de recherche en science des données considérés sous diverses perspectives émanant des secteurs de l'environnement, de l'informatique et de l'administration des affaires.
- Le centre de recherche Laboratoire d'innovation en technologie éducative du Québec (i-TEQ), lequel regroupe une des plus importantes concentrations de professeurs-chercheurs et de professeures-chercheuses en technologie éducative et formation à distance au Québec, concentre ses activités de recherche principalement sur trois axes : 1) Accompagnement, tutorat et dimensions humaines de l'éducation, 2) Ingénierie pédagogique et dimensions technopédagogiques, et 3) Numérique et formation en santé.
- Pour sa part, l'Institut Jacques-Couture, sous la direction de la professeure Angéline Martel, se base sur trois concepts fondateurs : accueils, échanges et sociétés, qui ne peuvent être compris individuellement, dans le but de créer une entité dynamique et rétroactive. En plus de ses activités de recherche, le centre organise des colloques et des activités de collaboration avec les personnes intervenantes des domaines associés au champ « société et culture », afin d'alimenter les réflexions des professeures et professeurs dans leurs domaines de recherche respectifs.

### 3.3.2. RÉALISATIONS MARQUANTES SUR LE PLAN DE LA RECHERCHE

Au cours de l'année 2022-2023, l'Université TÉLUQ a su se démarquer avec d'importantes réalisations en recherche.

#### ○ *Projets et subventions*

D'abord, l'année a été marquée par l'obtention de subventions notables de nos professeures et professeurs. Parmi celles-ci, notons :

- une subvention de développement partenarial du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) de 472 000 \$ piloté par la professeure Neila Mezghani dont le titre est « Évaluation des pathologies du genou assistée par l'IA », projet réalisé en partenariat avec la compagnie québécoise EMOVI et l'École de technologie supérieure;
- le professeur Nicolas Bélanger a obtenu une subvention Alliance du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) de 187 000 \$ pour un projet intitulé « Lutte contre les GES : enfouissement ou valorisation des matières résiduelles fertilisantes en forêt? ». Le professeur Bélanger œuvre aussi en partenariat avec la compagnie Domtar afin de mettre en valeur la technologie qu'il a développée pour boiser des haldes de mines d'amiante dans lesquelles aucune végétation n'a pu s'implanter au cours des dernières décennies, dans le cadre du programme « 2 milliards d'arbres »;
- le professeur Jean-Louis Jadouille a obtenu une subvention Savoir CRSH de 223 000 \$ pour un projet intitulé « Outiller les enseignantes et les enseignants d'histoire pour développer la maîtrise du temps historique chez les élèves du secondaire »;
- le professeur Normand Landry a décroché une subvention partenariale du CRSH de plus de 174 000 \$ pour le projet « La construction de la pauvreté au Québec : analyses des représentations médiatiques, politiques, communautaires et sociales »;
- la professeure Diane-Gabrielle Tremblay, titulaire de la Chaire de recherche sur les enjeux socio-organisationnels de la société du savoir, a obtenu un financement de 800 000 \$ du ministère de l'Enseignement supérieur pour réaliser un projet intitulé « élaboration d'une stratégie quinquennale de sensibilisation en matière de conciliation famille-travail-études (CFTE) ».

#### ○ *Centres de recherche et instituts*

Au cours de cette année, l'Université TÉLUQ a déployé des efforts importants pour structurer la recherche. En ce sens, nous avons procédé au renouvellement du centre de recherche DOT-Lab et du mandat de son directeur, le professeur Nicolas Bélanger, ainsi qu'au renouvellement de la professeure Neila Mezghani à la direction de l'Institut d'intelligence artificielle appliquée, représentant dans les deux cas des regroupements de recherche phare de la TÉLUQ. Au cours de cette année, l'attribution d'une chaire de recherche du Canada de niveau 2 en exploration de données multimodales, sous la direction du professeur Belkacem Chikhaoui, a été confirmée, et un concours interne s'est tenu afin de sélectionner une candidature pour une nouvelle demande de chaire de recherche du Canada de niveau 2 qui sera déposée au cours de l'année 2023-2024.

En plus de ces structures internes de recherche importantes, deux chaires UNESCO se sont concrétisées au cours de l'année : la Chaire UNESCO sur les politiques éducatives et la profession enseignante, hébergée à

l'Université de Montréal, dont la professeure Geneviève Sirois de l'Université TÉLUQ est cotitulaire, ainsi que la Chaire UNESCO de recherche intervention sur les ressources naturelles en Afrique et le développement durable, celle-ci hébergée à l'Université de Trois-Rivières (UQTR) et dont le professeur Alexandre Croutzet de l'Université TÉLUQ est cotitulaire avec des collègues de l'Université Laval, de l'UQTR et de l'Université de Moncton.

- *Publications, rayonnement et reconnaissance*

Sur le plan du rayonnement scientifique et des publications marquantes, l'Université TÉLUQ a lancé l'émission *Entre deux cours*, animée par Dany Turcotte où il rencontre huit professeures et professeurs de la TÉLUQ, donnant ainsi accès à leurs travaux de recherche. En outre, le professeur Normand Landry a lancé dans les bureaux de l'Université TÉLUQ à Québec l'exposition *Nous : portraits de l'assistance sociale*. Cette exposition a été visitée par plus de 44 000 personnes en étant présentée à l'Écomusée du fier monde, au Musée de la Photographie Desjardins de Drummondville, au siège social de l'Université du Québec et à la Bibliothèque Monique Corriveau à Québec d'avril à juin. Le professeur Frank Jovanovic a organisé deux webinaires à l'Université TÉLUQ sur le thème des paradis fiscaux et la finance extraterritoriale (*offshore*), auxquels plus de 800 personnes ont assisté en direct ou en différé, et il a présenté une conférence-débat en présentiel à l'École normale supérieure Paris-Saclay, toujours sur le thème des paradis fiscaux et la finance extraterritoriale.

Dans une liste abondante de publications du corps professoral, notons des celles, considérables, du professeur Nicolas Bélanger sur le sujet du boisement et du reboisement, des publications qui témoignent de découvertes importantes dans le domaine.

Tout au cours de l'année, nos professeures et professeurs ont reçu différents prix et reconnaissances, et nous citons ici la plus importante reconnaissance : l'élection de la professeure Diane-Gabrielle Tremblay à titre de membre de la prestigieuse Société royale du Canada, regroupant d'éminents scientifiques canadiens et d'éminentes scientifiques canadiennes.

- *Équipe de recherche et organisation*

L'année 2022-2023 a été marquée par une augmentation du corps professoral de six professeures et professeurs au sein des quatre départements, une augmentation importante à l'échelle de l'Université TÉLUQ. Cette hausse de 5,7 % représente la plus importante croissance du corps professoral de la TÉLUQ au cours des 5 dernières années. Ceci a notamment permis de distribuer plus de 210 000 \$ en Fonds internes d'aide à la recherche aux professeures et professeurs, permettant de soutenir le démarrage de projets de recherche ainsi que la valorisation et le transfert des connaissances par la participation à divers événements scientifiques.

Finalement, l'année a aussi été marquée par l'arrivée d'un nouveau directeur de la recherche, la poursuite des travaux relatifs au plan stratégique de la recherche, le renouvellement et la révision de la composition du comité pour la stratégie institutionnelle sur la gestion des données de la recherche ainsi que la préparation d'une politique de la gestion des données de la recherche. Tous ces éléments sont d'importants vecteurs qui permettent d'assurer une organisation rigoureuse de l'avancement de la recherche à l'Université TÉLUQ.

## 4. RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

### 4.1. Priorités de développement

Depuis maintenant 50 ans, l'Université TÉLUQ fait évoluer un modèle d'enseignement 100 % à distance qui permet d'accompagner les étudiantes et les étudiants vers la réussite de leurs projets d'études. Elle réalise également des activités de recherche de pointe dans de multiples domaines stratégiques d'actualité (numérique en éducation, informatique cognitive et environnement de formation, enjeux socio-organisationnels, intelligence artificielle, adaptation aux changements climatiques et bien d'autres). Le modèle de l'Université TÉLUQ se distingue de l'ensemble du réseau universitaire québécois et, de cette manière, elle est la seule à répondre aux besoins d'une part importante de la population québécoise en matière d'accessibilité, de flexibilité et de soutien aux cheminements dits atypiques. Dans cette optique, voici les priorités de développement qui animeront ses équipes.

#### 4.1.1. RÉALISATION DU PLAN D'ACTION DÉCOULANT DU PLAN STRATÉGIQUE

Le plan d'action pour 2023-2024 dont s'est dotée l'Université TÉLUQ se détaille en sept actions, toutes reliées à son plan stratégique 2021-2026 et aux priorités gouvernementales :

1. Engagement dans un processus de certification en développement durable et réalisation d'un projet de déminéralisation et de verdissement sur le terrain du siège social de Québec;
2. Déploiement de la stratégie institutionnelle pour la promotion de l'intégrité intellectuelle;
3. Lancement d'un programme d'appui institutionnel pour l'excellence en enseignement;
4. Simplification du processus de révision des cours;
5. Implantation d'un environnement numérique d'apprentissage institutionnel;
6. Appui à la mobilité étudiante;
7. Amélioration de l'expérience étudiante sur le plan des communications administratives.

Chacun de ces projets permet de nous projeter comme l'université à distance du futur, que ce soit sur le plan de l'expérience étudiante, de l'expérience employée, du développement de l'enseignement ou de la recherche, afin de soutenir la société québécoise concrètement face à ses enjeux actuels.

- *Développer son agilité et sa capacité à participer à la transformation de la société québécoise et élargir son offre de formations en réponse aux besoins de main-d'œuvre*

Dans une société en constants changements, particulièrement dans le domaine technologique, les enjeux d'agilité technologique, de mise à niveau des infrastructures de TI et de sécurité des ressources informationnelles sont d'autant plus critiques pour une université 100 % à distance, et nécessitent un soutien adéquat. L'importance d'appuyer une transformation numérique accélérée et intégrée constitue une priorité pour l'Université TÉLUQ, qui doit s'assurer de maintenir sa capacité à répondre diligemment aux besoins de la société québécoise. Cet environnement numérique sera pleinement connecté aux autres systèmes informatiques et permettra de répondre à la fois aux besoins de la communauté étudiante, du corps professoral et du personnel administratif. De façon toute aussi importante, **la prochaine année sera consacrée au déploiement d'une stratégie institutionnelle pour la promotion de l'intégrité intellectuelle et à l'implantation d'un environnement numérique d'apprentissage.**

- *Optimiser l'accompagnement de qualité de sa communauté étudiante*

À l'Université TÉLUQ, tout est conçu pour que les personnes apprenantes restent à distance (enseignement et services) en supprimant toutes notions d'espace et de temps. Éprouvé et constamment optimisé, le modèle TÉLUQ est plus que jamais d'une grande pertinence dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre et de besoin de requalification ou de reconversion professionnelles. Son modèle universitaire s'adapte aux réalités des apprenants et apprenantes, et non l'inverse. Un atout de taille pour des étudiants et étudiantes adultes qui sont majoritairement sur le marché du travail, souvent parents, ou qui présentent des profils particuliers. Ce modèle différent allie flexibilité, individualisation des parcours et services adaptés à la réalité d'apprenants et d'apprenantes aux besoins distincts. Il permet une accessibilité inégalée aux études universitaires à la population québécoise. La priorité est de continuer à répondre à ces besoins particuliers de façon proactive et individualisée, dans une approche d'optimisation en continu, sur tous les fronts. **En 2023-2024, l'Université se penchera entre autres sur l'amélioration de l'expérience étudiante dans les communications administratives, ce qui contribuera à la qualité de l'expérience étudiante tout au long du parcours d'études.**

- *Soutenir la recherche et sa valorisation pour répondre aux défis de l'avenir*

L'Université TÉLUQ est un lieu important d'innovation pédagogique en formation à distance (FAD), alimenté par la plus grande concentration de professeurs-chercheurs et de professeures-chercheuses en technologie éducative et formation à distance au Québec. Ces équipes multidisciplinaires travaillent en collaboration avec les experts et expertes des disciplines enseignées et, ensemble, ils incarnent la force de l'Université TÉLUQ. **Une initiative sera lancée dans le but de développer et de mettre en œuvre un programme d'appui institutionnel pour l'excellence en enseignement** afin de pouvoir en faire davantage. Ce programme aura pour but de promouvoir le développement et le partage de pratiques pédagogiques innovantes dans un contexte de formation à distance.

#### 4.1.2. CONTRIBUTER AUX BESOINS DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DANS DES SECTEURS SPÉCIFIQUES

- *Programmes qualifiants en éducation, un accès à la profession enseignante*

L'embauche de trois professeurs aux expertises variées en sciences de l'éducation a concouru à bonifier les parcours de formation en enseignement, permettant de répondre rapidement aux enjeux dans le réseau de l'éducation. Ces ressources ont contribué à concevoir les cours des trois programmes de maîtrise qualifiante en collaboration avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. L'Université TÉLUQ peut aussi compter sur des coordonnatrices à la gestion des études et des agentes de gestion des études qui ont assuré un soutien aux projets des professeurs du Département en éducation et pour l'encadrement des personnes étudiant en éducation. En plus de la maîtrise qualifiante en enseignement, la TÉLUQ propose un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en enseignement préscolaire et primaire depuis la fin septembre afin d'offrir un choix de programme qui favorise l'intégration rapide d'enseignants non légalement qualifiés dans les écoles qui vivent une pénurie de personnel titulaires d'un brevet d'enseignement. Toujours dans le même objectif de répondre aux besoins du marché du travail, deux autres DESS en éducation sont aussi en

préparation pour former les enseignants de langue non légalement qualifiés. L'un vise les enseignantes et enseignants non légalement qualifiés dans le secteur de l'enseignement du français langue seconde alors que l'autre est destiné aux enseignantes et enseignants non légalement qualifiés dans le secteur de l'enseignement de l'anglais comme langue seconde.

○ *Francisation, vitalisation du français et culture québécoise*

L'Université TÉLUQ tient, dans le contexte québécois, à soutenir les innovations en enseignement, en recherche et en services à la collectivité portant sur la maîtrise de la langue française. À cet effet, elle souhaite mettre en valeur de façon accrue les cours et programmes diffusés à distance permettant une meilleure connaissance du monde par la société québécoise ainsi qu'une meilleure connaissance de la société québécoise par les nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes. Cette offre de cours permet aussi de favoriser l'insertion socioprofessionnelle des personnes diplômées venues de l'extérieur du Québec. Le tout se fait en établissant des partenariats avec des organismes d'accueil des nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes aptes à intégrer les études universitaires, et des collaborations avec d'autres établissements au Québec et à l'international. L'Université travaille d'ailleurs à conclure d'autres partenariats afin de procurer des services divers, dont des formations linguistiques, culturelles, sociales, ou autres, de courte durée, en présentiel ou en ligne, aux nouveaux arrivants, nouvelles arrivantes, Québécois et Québécoises. Dans la même veine et comme cela a déjà été mentionné, elle prépare un DESS destiné aux enseignantes et enseignants non légalement qualifiés travaillant en francisation.

#### 4.1.3. OFFRIR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ACCUEILLANT QUI FAVORISE LA CRÉATIVITÉ ET LA COLLABORATION

Pour donner suite à son orientation au plan stratégique 2021-2026 ayant pour but de *Favoriser une expérience employée humaine, motivante et bienveillante*, et dans la foulée des changements récents dans les habitudes de travail, l'Université TÉLUQ s'est dotée d'une vision afin de créer un environnement de travail accueillant. Elle s'est ainsi résolument engagée à « aménager son environnement de travail selon un modèle unique où la flexibilité et l'adaptabilité individuelle sont mises de l'avant tout en favorisant la créativité et l'innovation. Dans ce milieu facilitant le travail hybride et une approche écoresponsable, chaque employé y vivra une expérience humaine dont son confort et bien-être seront une priorité ». Principalement afin de favoriser l'attraction et la rétention du personnel à long terme ainsi que de renforcer leur intérêt à occuper les espaces de travail en présentiel, le réaménagement complet des locaux visera les objectifs suivants :

- Optimisation de l'occupation de l'espace;
- Flexibilité, adaptabilité et inclusion;
- Variété de typologies d'espaces selon les besoins spécifiques;
- Intégration de solutions technologiques facilitant la mobilité;
- Respect de la confidentialité de certains départements;
- Promotion du bien-être par des activités sportives et de saines habitudes;
- Sélection de matériaux durables et responsables tout en intégrant le concept de biophilie;
- Augmenter la lumière naturelle dans les espaces.

## 4.2. Orientations en lien avec la politique de financement du MES

En avril 2023, l'Université TÉLUQ a résolu de prolonger la portée du *Plan stratégique 2021-2024 : Pour une Université TÉLUQ unique, pertinente et constructive* jusqu'en 2026. Cette prolongation aura pour effet d'assurer l'atteinte de ses orientations stratégiques et de ses ambitions pour les années à venir, afin de faire rayonner sa mission unique. La planification repose sur 10 orientations stratégiques interreliées qui guident nos projets collectifs : ces 10 orientations s'inscrivent de manière claire dans les orientations de la Politique québécoise de financement des universités du ministère de l'Enseignement supérieur (MES).

### 4.2.1. L'ACCESSIBILITÉ ET LA RÉUSSITE

La communauté étudiante de l'Université TÉLUQ est issue à 37 % de familles dont les parents ont une formation ne dépassant pas le niveau secondaire (incluant la formation professionnelle), avec un taux global de 62 % de première génération universitaire. Les données indiquent également que 81 % travaillent à temps plein tout en faisant leurs études<sup>2</sup>. Ces statistiques démontrent que l'Université TÉLUQ propose une approche qui permet d'accroître le niveau de scolarité universitaire de la population, en favorisant l'accès aux études universitaires à toutes les personnes qui en ont la volonté et les capacités, sans égard à leur condition socioéconomique, et en contribuant à la réussite des apprenantes et apprenants qui doivent concilier les études, le travail et la vie personnelle. Outre cet équilibre que recherche nos étudiantes et étudiants, notre formule convient bien aux personnes en situation de handicap, aux personnes autochtones et à celles issues de l'immigration. Par ailleurs, avec notre modèle 100 % à distance, nos formations sont accessibles de partout sur le territoire québécois.

L'orientation *Bonifier le soutien à la persévérance et à la réussite* de son plan stratégique engage l'Université à mettre en place des moyens favorisant l'accessibilité aux études universitaires et la réussite de sa communauté étudiante, en instituant des mesures d'aide à leur intention. Ces actions sont soutenues par les plans d'action ministériels PARES et PASME :

- *Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur (PARES) :*

La persévérance et la réussite de sa population étudiante sont au cœur des préoccupations de l'Université TÉLUQ. L'encadrement des étudiantes et des étudiants est indispensable pour soutenir leur réussite, leur rétention et la qualité de leur expérience dans notre université. Ce constat est d'autant plus important dans le contexte où la majorité de la population étudiante fréquentant la TÉLUQ doit concilier ses études avec d'autres priorités telles que son emploi ou la parentalité. Au cours de l'automne 2022, l'Université a tenu un Rendez-vous sur la réussite et la persévérance étudiantes, un événement de type symposium où plus d'une centaine de personnes intervenant auprès des étudiants et étudiantes ont été amenées à réfléchir ainsi qu'à échanger sur les besoins, les enjeux et les initiatives à mettre en œuvre en matière d'encadrement dans les cours, d'encadrement institutionnel et d'expérience étudiante. Au cours de la prochaine année, des ateliers y donneront suite et regrouperont les différentes personnes impliquées dans les activités d'enseignement,

---

<sup>2</sup> Indicateurs de conditions de poursuite des études (ICOPE) 2022. Les statistiques ICOPE excluent la population étudiante internationale.

permettront d'échanger, de s'outiller et d'innover collectivement afin de mettre en place des mesures d'encadrement, de réussite et de persévérance encore plus pertinentes et efficaces au bénéfice de nos personnes étudiantes. Un des objectifs prioritaires de l'Université est de se positionner quant aux enjeux et aux applications de l'usage généralisé de l'intelligence artificielle et d'implanter des initiatives qui soutiendront la réussite et la persévérance dans ce contexte de changements. Le PARES permet aussi de financer plusieurs initiatives telles que : la Journée sur la pédagogie, le Tableau d'honneur, deux projets portant sur l'impact des pratiques d'encadrement des personnes tutrices et du corps professoral, L'université de chez Cassiopée<sup>3</sup>, les activités d'accueil des nouvelles étudiantes et des nouveaux étudiants, ainsi qu'un ensemble de ressources consacrées à la persévérance et la réussite étudiantes.

- *Plan d'action sur la santé mentale en enseignement (PASME)*

Afin d'accompagner la population étudiante dans l'atteinte de son plein potentiel, l'Université TÉLUQ compte sur la présence d'une sexologue proposant des services de psychothérapie, d'un conseiller au soutien des étudiants, membre de l'ordre des psychoéducateurs, et d'une travailleuse sociale. Plusieurs ateliers sur le sujet du bien-être et des activités de prévention en matière de santé mentale ont été proposés à la communauté de la TÉLUQ lors de deux semaines thématiques. Les étudiantes et étudiants ont également accès, de façon asynchrone, à la section *Prendre soin de soi* dans l'outil MaRéussite. Cette section propose des outils d'autoévaluation et des conseils pour le maintien d'une santé mentale positive. Une formation est également en développement afin d'appuyer en continu et de manière concrète les étudiantes et étudiants en leur donnant des outils pour mieux repérer le stress et la détresse chez leurs collègues. Ce sont les sommes octroyées dans le cadre du Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur (PASME) qui ont permis à l'Université TÉLUQ d'engager ces mesures. Dans les faits, plus de 2 425 personnes étudiantes ont bénéficié de services axés sur les transitions sociales (mentorat, orientation, formations, accompagnement) et nos formations sur la santé mentale ont été dispensées à 870 participants et participantes. En plus de l'équipe vouée à la communauté étudiante qui veille à l'implantation de mesures de promotion, de prévention et de sensibilisation pour une santé mentale positive, un réseau de sentinelles en prévention du suicide a été déployé afin de favoriser le repérage des personnes nécessitant des services d'aide et de soutien. Les membres du réseau de sentinelles profitent d'une communauté de pratiques ayant pour objectif de favoriser le partage d'expériences et la mise à jour des connaissances. Le groupe d'entraide par les pairs « Ensemble à distance » a près de 900 membres de la communauté étudiante actifs sur l'application de communication collaborative organisationnelle.

---

<sup>3</sup> L'université de chez Cassiopée est un portrait documentaire qui a été produit par l'Université TÉLUQ pour mettre de l'avant le témoignage et le parcours d'une étudiante et diplômée émérite.

L'engagement en plan stratégique de l'Université TÉLUQ à *Devenir un exemple en matière d'équité, de diversité et d'inclusion* se reflète notamment dans les actions pour soutenir les besoins particuliers de sa communauté étudiante.

- *Soutien à l'intégration des personnes ayant des besoins particuliers ou en situation de handicap*

En 2022-2023, la subvention a permis d'apporter des services de soutien répondant aux besoins particuliers tels que l'adaptation du matériel de cours en fonction des logiciels spécialisés utilisés par les personnes apprenantes et de fournir des ressources individualisées spécialisées pour les accompagner. Une équipe recueille et analyse les besoins afin d'élaborer un plan d'intervention en fonction de la situation de la personne, d'en coordonner la mise en place et d'en évaluer les impacts. Ce plan d'intervention prévoit les accommodements nécessaires à la réussite étudiante (temps supplémentaire pour réaliser les évaluations, recours à des outils technologiques pour l'aide à la lecture et à l'écriture, adaptation du matériel de cours ou des méthodes d'évaluation, accompagnement éducatif ou physique, etc.), qui sont ensuite diffusés à tous les acteurs impliqués dans le cheminement de la personne apprenante (professeurs, professeures, personnel responsable de l'encadrement, coordonnateurs, coordonnatrices à la gestion des études). Par ailleurs, l'équipe de soutien exerce une fonction-conseil auprès des acteurs du secteur pédagogique et du secteur administratif, et sensibilise l'ensemble des acteurs universitaires au sujet de la réglementation et des avancées dans le domaine de l'accessibilité.

Enfin, l'orientation *Consolider, affirmer et faire rayonner l'identité unique de notre université* encourage le personnel universitaire à optimiser ses méthodes pour s'assurer d'*Offrir une expérience étudiante riche* ainsi qu'à favoriser la participation aux études universitaires des profils sous-représentés, notamment par la reconnaissance des acquis expérientiels et scolaires.

- *Reconnaissance des acquis et des compétences à l'enseignement universitaire (RAC)*

L'Université TÉLUQ encourage la requalification et l'enrichissement des compétences tout au long de la vie par l'admission de près du tiers de son effectif étudiant sur une base expérientielle par la reconnaissance des acquis (RAC) et des compétences adaptées à des personnes déjà actives sur le marché du travail. En effet, puisqu'une partie de ses étudiantes et étudiants possède un parcours expérientiel bien garni, l'Université se fait un devoir de promouvoir la RAC et de reconnaître les acquis et les compétences que possède l'étudiante ou l'étudiant en lien avec son programme d'études. Avec évidence, en permettant de reconnaître les compétences déjà acquises par une personne et lui éviter ainsi de devoir réapprendre ce qu'elle maîtrise déjà, on concourt à la persévérance étudiante et à l'attrait d'entreprendre des études universitaires. De ce fait, les efforts déployés dans le processus de RAC encouragent incontestablement une accessibilité accrue pour une large frange de la population.

#### 4.2.2. LES BESOINS DE LA SOCIÉTÉ ET L'OUVERTURE SUR LE MONDE

L'Université TÉLUQ perpétue son engagement à *Développer et améliorer l'offre de cours et de programmes en adéquation avec les besoins sociétaux* de manière à toujours mieux répondre aux impératifs sociaux, économiques et culturels du Québec.

- *Appui à la mobilité étudiante*

Prévue au plan d'action 2023-2024, la mobilité étudiante fait partie des priorités de l'Université. Le projet d'appui à la mobilité étudiante a pour objectif de mettre à profit les opportunités internationales qui se présentent aux membres de la communauté étudiante et vise tant la mobilité entrante que sortante. Le projet est d'ailleurs considéré comme un vecteur important de développement des études supérieures et de la recherche en général. L'Université compte aussi proposer un soutien accru aux stagiaires internationaux et internationales, et aux membres du corps professoral qui les accueillent. L'Université planifie la mise en place d'un programme d'incitation et de soutien à des séjours de mobilité à l'étranger, en particulier des séjours de courte durée, pour les étudiants et étudiantes. Celui-ci contiendra un répertoire des opportunités de mobilité et présentera des partenaires internationaux potentiels avec lesquels des ententes de mobilité auront été élaborées. L'Université a déjà conclu certains partenariats (notamment pour la tenue d'un registre des déplacements et a déjà conclu des partenariats avec des universités étrangères) et compte en développer d'autres.

- *Optimisation de l'offre de formations*

Plusieurs programmes de cours ont été développés ou sont en cours de développement grâce au travail des équipes professorales de tous les départements de l'Université TÉLUQ. L'augmentation de l'offre de formations aux trois cycles et, en particulier, de programmes conduisant à l'obtention d'un grade, est un objectif clair pour l'Université. Par son vaste choix de cours et de programmes qui répondent aux besoins et aux défis de la société québécoise, l'Université garantit la pertinence et l'attractivité des études supérieures. À titre d'exemple, pour répondre à la pénurie d'enseignantes et d'enseignants légalement qualifiés dans le réseau de l'éducation québécois, l'Université TÉLUQ a déployé, à compter de l'automne 2022, une maîtrise qualifiante en éducation préscolaire et enseignement primaire, et ce, en collaboration avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT). De plus, dans le cadre de ce partenariat, l'Université TÉLUQ contribue par son offre de cours au déploiement d'une maîtrise qualifiante en enseignement secondaire au sein de l'UQAT. L'établissement a également fourni des efforts soutenus dans le développement de programmes à plus long terme. Ainsi, un projet de programme de baccalauréat en informatique (spécialisation en science des données) ainsi qu'un projet de maîtrise en communication ont été soumis à la Commission d'évaluation des projets de programmes du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI). Finalement, des travaux ont été lancés en vue de nouveaux projets à soumettre pour évaluation au cours de l'année prochaine. Notamment, un doctorat en technologies de l'information, une maîtrise en santé mentale ainsi qu'une maîtrise en administration sont en cours d'élaboration.

#### ○ *Centre de formation continue et sur mesure*

L'Université TÉLUQ a développé des projets de petite, moyenne et grande envergure pour une clientèle gouvernementale, paragouvernementale ou du secteur privé, au Québec, au Canada et à l'étranger. Plusieurs projets sont en cours, dont :

- Formation sur la mise à jour de la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail (SST) pour les responsables en SST en chantier à temps partiel et le membre du comité de chantier de construction pour la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail;
- Projet FINEX – Environnement numérique d'apprentissage par simulation en finance pour non-financiers;
- Formation sur la détresse étudiante pour notre personnel (employés et employées de première ligne) afin de prévenir et de savoir comment agir en cas de détresse étudiante en collaboration avec le Service à la communauté étudiante;
- Formation avec la Commission canadienne des droits de la personne visant à créer un programme de formation entièrement en ligne d'une durée maximale de trois heures pour continuer à réaliser ses objectifs en matière d'équité salariale dictés par la Loi sur l'équité salariale;
- Formation sur le thème des pères et de la périnatalité pour le Regroupement pour la Valorisation de la Paternité;
- Des professeures et professeurs de l'Université TÉLUQ et ses partenaires européens du projet IDE@ travaillent à développer une panoplie d'outils permettant d'accroître les compétences des formateurs et formatrices d'adultes. Ce partenariat est financé par ERASMUS dans le but de préparer ses établissements collaborateurs à l'éducation numérique.

### 4.2.3. LA RECHERCHE ET LA CRÉATION

Par l'orientation *Dynamiser, soutenir et valoriser la recherche*, l'Université TÉLUQ souhaite mettre de l'avant les expertises hors du commun de son corps professoral et appuyer ses initiatives innovantes.

#### ○ *Plan stratégique de la recherche*

Le plan stratégique de la recherche détaille les priorités ciblées par l'Université. L'intelligence artificielle est un domaine de recherche et d'enseignement en pleine émergence à l'Université TÉLUQ, dans lequel l'établissement s'investit. La recherche en santé environnementale est aussi au cœur des réflexions, compte tenu de l'expertise du corps professoral, des engagements stratégiques de l'Université TÉLUQ et en cohérence avec l'intérêt pour la société des questions entourant ce domaine.

La structure de gouvernance de la recherche à l'Université TÉLUQ est définie dans son plan et assure une vigie et un alignement des priorités et des activités de recherche en lien avec les grandes priorités sociales québécoises, canadiennes et mondiales. Le mécanisme d'évaluation et de recommandation par le Comité de recherche et création aux instances assure également une pertinence scientifique en fonction des priorités actuelles en recherche, et ce, tant en lien avec les priorités de l'Université que les priorités québécoises ou

internationales. Ce comité est également responsable de l'évaluation de l'excellence scientifique de la direction et de la composition des membres d'une unité de recherche. La structure de gouvernance de la recherche de l'Université TÉLUQ permet par ailleurs une forte collaboration avec le conseiller aux ressources académiques en équité, diversité et inclusion. Sa participation et son implication dans diverses activités, par exemple dans des comités d'évaluation interne et dans l'organisation d'activités comme des webinaires, insufflent une culture de recherche inclusive auprès des chercheuses et chercheurs. Cette culture se concrétise non seulement dans une communauté de chercheuses et chercheurs diversifiée, mais aussi dans des projets de recherche explorant ces sujets, notamment à l'Institut Jacques-Couture.

- *Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation 2022-2027*

La force en recherche partenariale à l'Université TÉLUQ, démontrée notamment par les projets financés et réalisés avec des partenaires externes, s'aligne parfaitement avec les orientations de la Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation 2022-2027. L'Université TÉLUQ s'est associée à des entreprises québécoises (EMOVI, Domtar, etc.) afin de résoudre des défis de société par des solutions innovantes tout en développant des compétences clés dans des technologies émergentes. On retrouve dans ces activités de recherche partenariales une capacité à se connecter avec les milieux preneurs, et ce, tant par la collaboration sur des besoins de recherche et d'innovation qu'à titre de facilitateurs pour le transfert des connaissances et la valorisation des découvertes qui assurent de favoriser les synergies dans l'écosystème de la recherche. Ces activités de recherche en partenariat se concrétisent aussi dans différents projets conduits avec des ministères ou des organisations publiques tels que la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, le Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Ceux-ci prévoient des activités de transferts des connaissances permettant d'avoir un impact social et d'influencer ces organisations avec les meilleures connaissances développées en recherche.

- *Soutien aux initiatives avec les collectivités et les entreprises privées*

L'Université TÉLUQ est fière de collaborer avec des organismes communautaires en participant à la création d'initiatives locales afin de résoudre des défis de société par des solutions innovantes. Quatre projets ont été initiés en 2023. Le Centre de référence en santé environnementale permettra à l'Université de soutenir un transfert réciproque de connaissances, d'expertise et de compétences avec le Réseau des femmes en environnement. Le projet *Quantification du carbone séquestré dans les boisés de la région de Lanaudière comme incitatif pour accélérer les legs de conservation et la lutte aux changements climatiques* permettra de renforcer la capacité des organismes d'action communautaire dans les prises de décisions et la résolution des problèmes de la Fiducie de conservation des écosystèmes de Lanaudière. Pour sa part, l'initiative *La « construction » de la pauvreté au Québec : analyses des représentations médiatiques, politiques, communautaires et sociales*, en collaboration avec le Collectif pour un Québec sans pauvreté, aura pour effet d'enrichir la recherche, les méthodes d'enseignement et les programmes des établissements universitaires en tenant compte des réalités des communautés sous-représentées. De même, *Athlètes Académie : Microformations à l'intention d'étudiants-athlètes* créera des lieux d'échange, des espaces collaboratifs ou des laboratoires vivants pour générer, valider et déployer des solutions inédites à des problèmes complexes, grâce

à la contribution d'Alliance sport-études. Afin d'accentuer la collaboration de l'Université avec les collectivités, un nouvel appel pour des projets additionnels sera lancé au cours de l'exercice 2023-2024.

En outre, l'Université TÉLUQ s'est engagée à *Formaliser [son] engagement en développement durable* dans sa planification stratégique et agit en cohérence des orientations gouvernementales dans ce domaine.

- *Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028*

L'Université TÉLUQ poursuit d'importants projets de recherche centrés sur le développement durable :

- Le professeur Alexandre Croutzet agit à titre de cotitulaire de la Chaire UNESCO de recherche et d'intervention sur les ressources naturelles en Afrique et le développement durable;
- Le professeur Nicolas Bélanger, titulaire de la Chaire de recherche institutionnelle sur les solutions climatiques fondées sur la nature, en collaboration avec ses collègues, dont la professeure Élise Filotas, a récemment obtenu un financement via le programme Alliance du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) pour le projet « Maintien du couvert forestier dans les parcs de la SÉPAQ : nouvel outil d'aide à la décision et protocoles de suivi standardisés »;
- Marc-André Carle, expert en conception de chaînes de valeur durables, en collaboration avec ses collègues du consortium de recherche FORAC, et fort d'un financement de recherche Alliance du CRSNG de 2 M\$ sur cinq ans, poursuit un ensemble de projets de recherche en partenariat avec quatre entreprises du secteur forestier québécois (Kruger, Domtar, PF Résolu et Groupe Lebel) visant à améliorer la gestion durable des forêts ainsi qu'à diminuer les émissions de gaz à effets de serre associées au transport des produits forestiers;
- Sebastian Weissenberger, expert en adaptation aux changements climatiques, en géochimie organique et modélisation environnementale, ainsi que Lise Parent et Myriam Fillion partagent, quant à eux, un projet sur la création d'un centre de référence en santé environnementale.

- *Certification STARS (pour Sustainability Tracking, Assessment & Rating System)*

Octroyée par l'Association for the Advancement of Sustainability in Higher Education, la certification STARS témoigne de la performance de l'établissement en matière de développement durable à l'enseignement, à la recherche et aux opérations d'une université et valorise le leadership et les actions qui ont des retombées dans la communauté. En 2022-2023, l'Université TÉLUQ a déposé son dossier à l'Association dans l'objectif d'obtenir la mention ARGENT, reconnaissance de haut niveau pour ses efforts dans ce domaine. Cette mention a été rendue possible grâce au modèle unique de formation entièrement à distance qui génère de très faibles émissions de gaz à effets de serre. Un plan d'action est en cours d'élaboration afin de renforcer la position de leader de l'Université dans le domaine. Le comité de développement durable prévoit des séances de consultations auprès des membres de la communauté universitaire afin d'intégrer ses actions dans toutes ses sphères d'activités et fournira des séances éducatives de sensibilisation sur le sujet.

#### 4.2.4. LA PERFORMANCE DES UNIVERSITÉS ET L'EFFICIENCE DU SYSTÈME

Par ses orientations *Intensifier le développement, l'intégration et le partage de pratiques innovantes en FAD et Évoluer grâce à l'amélioration continue et à l'intelligence d'affaires en misant sur l'agilité et la collaboration*, l'Université TÉLUQ s'assure de maintenir une qualité supérieure de formation universitaire et entend favoriser la synergie interétablissement en partageant son expertise et en mettant son modèle unique à la disposition de la société.

- *Cadre de réflexion institutionnelle consacré aux enjeux et aux applications de l'intelligence artificielle*

L'ouverture au grand public de l'application ChatGPT en novembre 2022 a suscité un vaste éventail de questions qui préoccupent l'ensemble de la communauté universitaire. Différents événements et forums de réflexion interne ont mis en évidence que l'intelligence artificielle (IA) est amenée à occuper une place sans cesse grandissante et engendre de nombreuses préoccupations d'ordre pédagogique.

Afin de reprendre le haut du pavé, la Direction de l'enseignement et de la recherche a élaboré un cadre de réflexion institutionnelle spécifique aux enjeux et aux applications de l'intelligence artificielle au sein de l'Université TÉLUQ. Ce cadre sera déployé de manière itérative, évoluant en réponse aux besoins institutionnels et aux avancées dans le domaine de l'intelligence artificielle. Il traduit la volonté de l'établissement de rester proactif en suivant les développements dans le domaine de l'IA et en adaptant régulièrement ses actions pour répondre à ses besoins. Pour l'année 2023-2024, 10 actions structurantes ont été planifiées. Notamment, une formation vouée à la démystification de l'intelligence artificielle sera offerte à l'ensemble du personnel de l'Université au cours de l'automne 2023. De plus, de multiples projets pilotes de déploiement de technologies de l'IA (des robots conversationnels ainsi que des technologies de soutien à l'apprentissage individualisé) seront réalisés dans une dizaine de cours.

Finalement, le règlement sur les comportements répréhensibles, la fraude et le plagiat sera entièrement revu pour tenir compte de l'usage émergent des technologies d'intelligence artificielle dans la réalisation des évaluations formatives et sommatives.

- *Transformation numérique*

De manière transversale, l'Université TÉLUQ souhaite amplifier son agilité et ses capacités en termes d'amélioration continue de ses services. La transition en urgence effectuée lors de l'annonce du confinement lors de la pandémie a démontré la grande capacité de réaction et d'innovation des employés et employées. La dernière année a permis de conclure le projet de migration des évaluations au mode entièrement à distance. L'Université TÉLUQ travaille également de manière proactive à l'optimisation de ses processus, la bonification des tableaux de bord et d'indicateurs de gestion déjà forts utilisés ainsi qu'à l'ajout d'outils performants, et ce, toujours dans une perspective de mieux répondre à sa mission d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité. Dans cet ordre d'idées, afin d'améliorer ses capacités de reddition de compte, un projet est amorcé pour assurer le bon déroulement de la transformation numérique de son Système d'approvisionnement, des finances, des immobilisations, de la recherche, de la rémunération et des ressources humaines.

- Simplification du processus de révision des cours

Ce projet du plan d'action 2023-2024 vise en premier lieu à définir un processus simplifié pour la gestion de l'offre de cours afin de faciliter la mise à jour des cours, en particulier lors de révisions mineures. Une fois ce processus révisé, des modifications dans l'outil informatisé de gestion de cours seront déterminées, planifiées et réalisées. Par ailleurs, des liens sont à prévoir avec le projet d'ENA (environnement numérique d'apprentissage) pour un arrimage efficace des processus d'édition et de production des cours.

### 4.3. Plan stratégique (2021-2026)

Pour une Université TÉLUQ

UNIQUE

PERTINENTE

CONSTRUCTIVE

Plan stratégique 2021-2024





## NOTE AUX LECTEURS ET LECTRICES

Si plonger dans une démarche de planification stratégique n'est pas une tâche aisée, c'est avant tout un puissant exercice de concertation permettant de nous projeter dans l'avenir avec confiance et ouverture. Cela ne peut se faire sans la mise au jour de constats parfois percutants, de perceptions souvent divergentes et d'attentes multiples. Cet exercice d'introspection collectif, qui fait resurgir les espoirs comme les découragements, est pourtant bénéfique à une saine vie organisationnelle et offre l'assurance d'une vision collective et assumée.

Indissociable du contexte inédit de pandémie, notre planification stratégique se veut lucide et transparente, menée avec bienveillance, mais sans complaisance.

Pour prétendre être une université différente, nous devons assumer cette différence jusque dans notre plan stratégique. Et assumer notre différence, cela signifie faire des choix, des choix sur ce que nous sommes, mais aussi sur ce que nous ne serons pas, ou ne sommes plus. Cet exercice peut être confrontant et parfois inconfortable, mais il saura donner un nouveau sens collectif à nos actions individuelles, une vision actuelle et partagée de ce qui nous rassemble.

Ce plan a été réalisé par et pour notre communauté, communauté dont les étudiantes et étudiants sont la raison d'être.

Retrouvons ici l'ensemble de nos voix pour former un discours commun, porteur et surtout rassembleur.

# REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer ma plus grande reconnaissance à chacun et à chacune des membres de notre organisation qui a accepté de prendre un temps d'arrêt pour participer à cet exercice et enrichir notre réflexion collective. Membres du corps professoral, personnes tutrices et chargées d'encadrement, gestionnaires, membres du personnel des groupes bureau, technique et professionnel, tous et toutes ont répondu à notre invitation. Un merci particulier également à notre communauté étudiante qui a généreusement pris part à la discussion.

Que ce soit par la participation aux sondages, aux divers ateliers ou par la présentation de nombreux mémoires, notre communauté a démontré sa vivacité, sa créativité et sa mobilisation à prendre en main l'avenir de son université et la pérennité de sa mission unique.

Les pages suivantes sont le fruit de ces mois d'échanges. Et, espérons-le, le moteur de nos prochaines années.

Lucie Laflamme  
Directrice générale



# NOS CONSTATS FONDAMENTAUX

Le processus de consultation et d'analyse menant au présent plan stratégique a permis plusieurs apprentissages significatifs sur notre réalité interne et externe. Parmi ceux-ci, quatre constats orientent plus particulièrement l'esprit de notre développement stratégique.

## 1. Faire face à la concurrence et aux attentes élevées en formation à distance

Au cours des dernières années, et particulièrement dans un contexte de pandémie, nous avons assisté à un virage massif et accéléré des organisations vers la formation à distance (FAD), et l'expérience numérique de manière générale. Devant une offre abondante et intéressante, les attentes quant à la qualité de l'offre de cours et de programmes, des services et de l'expérience étudiante sont de plus en plus élevées.

## 2. Être agile dans une société en transformation

La société vit des transformations majeures (environnementales, sociales, économiques, technologiques, etc.) qui modifieront complètement notre réalité au cours des prochaines décennies. Le milieu universitaire n'y échappe pas, notamment avec la transformation de l'écosystème de la formation aux adultes. De plus, nous évoluons dans une ère d'instantanéité où notre attention est sursollicitée par une mer de détails qui risque de nous faire perdre de vue le sens de nos actions. Plus que jamais, nous devons nous montrer agiles et innovants pour rester connectés aux besoins évolutifs de la collectivité, et ainsi demeurer pertinents.



Notre planification est une vision inspirante du futur de la TÉLUQ et de ce qu'elle peut apporter dans notre société.

— Personne chargée d'encadrement



### 3. (re)Placer l'humain au centre de nos préoccupations et de nos actions

Dans une période de développements technologiques sans précédent et considérant notre modèle d'affaires basé sur la distance, il est crucial de reconnaître et d'honorer l'importance de l'humain au cœur de nos activités, de valoriser l'écoute des besoins, la connexion et la bienveillance entre chacun et chacune d'entre nous, tant parmi les membres du personnel que la population étudiante.

### 4. Avoir le courage de faire des choix

Les ressources (humaines, financières, etc.) n'étant pas infinies, il est nécessaire de faire des choix et de concentrer nos efforts sur nos forces distinctives et les actions à valeur ajoutée. Dans un milieu universitaire qui navigue lui aussi dans un environnement complexe, le statu quo ne semble plus une avenue envisageable. Insuffler le changement demande du courage et une reconnaissance de l'importance des besoins collectifs au-delà de notre confort individuel.

# FACE À CES CONSTATS

Née d'un projet expérimental de l'Université du Québec au début des années 70 et portée par l'intention de contribuer à l'accessibilité des études universitaires, l'Université TÉLUQ a su se développer et s'imposer dans le développement de la FAD au Québec.

Celle-ci possède une riche histoire empreinte de succès et de défis surmontés, des premiers cours par correspondance jusqu'au cours en ligne autoportant d'aujourd'hui, d'une organisation formée en tant que simple commission sans corps professoral à un établissement universitaire à part entière présentant une riche offre de cours et effectuant de la recherche de qualité.

**Il est essentiel de reconnaître ce parcours extraordinaire et l'ensemble des gens qui y ont contribué.**

Néanmoins, un regard lucide s'impose : avoir été pionnier ne garantit pas de conserver une position de leader. Il y a 50 ans, nous étions les seuls à proposer une offre à distance dans le milieu universitaire québécois. Tout était à bâtir, tous et toutes étaient à convaincre. Aujourd'hui, le combat n'est plus le même : si l'on ne remet plus en question le bien-fondé de ce mode de formation, l'Université TÉLUQ doit plus que jamais démontrer sa raison d'être et sa contribution pour la société québécoise. Tout cela dans un

contexte ultra-concurrentiel et selon un mode de financement désavantageux considérant la fréquentation étudiante majoritairement à temps partiel.

Par ailleurs, le contexte pandémique a accéléré l'investissement des universités et même du milieu privé dans l'enseignement à distance, mettant en place un nouvel écosystème de la formation aux adultes. Il s'avère crucial que nous réfléchissions à la place de notre université dans ce nouveau paysage et à la façon de mettre à profit nos atouts uniques.

Nous sommes à la croisée des chemins.

**Les prochains mois et les prochaines années seront déterminants, et la contribution de l'ensemble de la communauté sera nécessaire afin que notre établissement renouvelle son leadership en FAD et demeure pertinent.**

A photograph of a modern, multi-story building at dusk. The building features a mix of brick and glass facades. The windows are illuminated from within, showing office spaces with desks and plants. A prominent glass entrance is visible on the right side of the building. In the foreground, there is a paved walkway, a bicycle rack with several bicycles, and a bench. The sky is a deep blue, suggesting twilight.

L'avenir appartient aux  
audacieux et courageux qui ne  
se satisferont pas des succès  
du passé. Il est temps de  
démontrer nos ambitions à être  
l'université ayant toujours un  
coup d'avance.

— Membre du groupe employé



La planification stratégique,  
c'est notre boussole collective, notre  
point de ralliement vers un futur  
commun, l'incarnation de nos rêves et  
de nos ambitions, notre engagement  
pour une université visionnaire,  
prospère et durable.

— Membre du corps professoral

# NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2021-2024

Ancrés dans notre réalité organisationnelle mais aussi sociétale, **nous proposons ici un prisme composé de trois axes stratégiques**, indissociables les uns des autres, et qui nous permettra de projeter l'état souhaité de notre université dans les trois prochaines années.

**Ce prisme guidera nos projets collectifs** et donnera un sens à nos actions individuelles. L'état souhaité : s'affirmer comme une université unique en son genre, pertinente dans ses actions et constructive dans ses impacts. Voyons plus en détail le sens de ces trois dimensions stratégiques appliqué à notre organisation.

Pour une Université TÉLUQ

UNIQUE

PERTINENTE

CONSTRUCTIVE

**Unique** Pour plusieurs, l'Université TÉLUQ ne semble plus ou pas unique, car de plus en plus d'organisations, universitaires ou autres, s'investissent dans la FAD. Pourtant, par son modèle axé sur la flexibilité et les cheminements individualisés par exemple, notre université présente des arguments qu'aucune autre ne peut faire valoir. Comment la distance, sur laquelle reposent tous nos fondements, peut-elle nous rapprocher? En quoi nous démarque-t-elle avantageusement de la concurrence? Et surtout, en quoi cette unicité fait-elle de l'Université TÉLUQ un joueur majeur, reconnu et irremplaçable? Notre objectif : ne pas forcément en faire la plus grande, mais la rendre unique.

**Pertinente** La notion de pertinence, pour un établissement d'enseignement supérieur, semble une évidence : développer les savoirs par l'enseignement et la recherche et former des adultes capables d'esprit critique. Ici, la notion de pertinence sous-entend également l'innovation indissociable de nos pratiques, l'aspect évolutif de notre offre de cours ou notre capacité à concentrer nos efforts sur des projets à valeur ajoutée. Exister ne signifie pas toujours être pertinent, mais être pertinent donne tout son sens à notre existence.

**Constructive** Ce terme, rarement associé au milieu universitaire, place le cœur de notre plan stratégique dans un mouvement qui vise une évolution, une agilité à s'adapter à un environnement en pleine mouvance. Ce terme fait aussi référence aux résultats attendus, des résultats issus de la réussite des projets d'études et du sentiment de fierté des étudiantes et étudiants, de leur meilleure employabilité, ou tout simplement d'un plus grand savoir-faire.

Ce prisme va alors rayonner sur **10 orientations prioritaires** qui découlent de l'exercice de consultation et qui sont, elles aussi, reliées.

Offrir une **expérience étudiante riche** qui soutient la création d'un sentiment d'appartenance



Favoriser une **expérience employée humaine, motivante et bienveillante**

S'engager à devenir un exemple en matière **d'équité, de diversité et d'inclusion**



Évoluer grâce à **l'amélioration continue** et à **l'intelligence d'affaires** en misant sur l'agilité et la collaboration

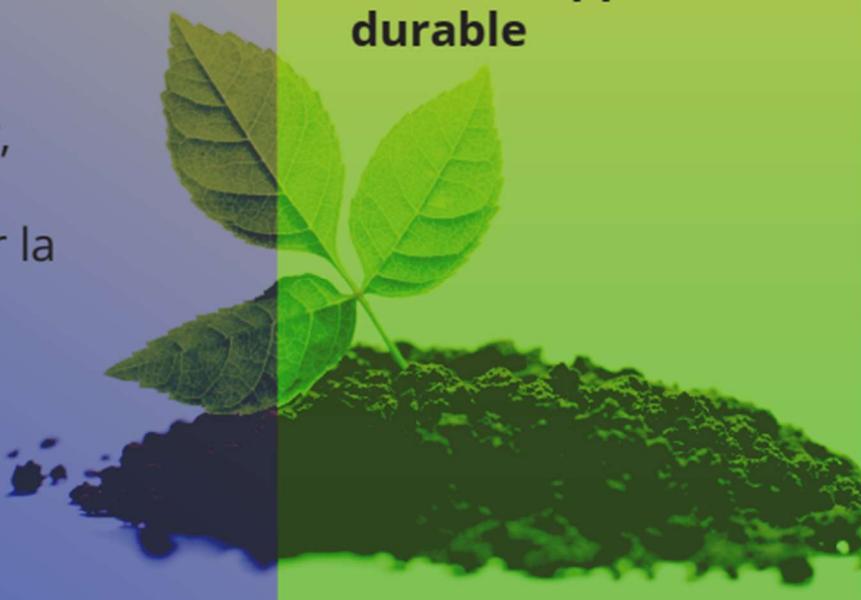
Intensifier le développement, l'intégration et **le partage de pratiques pédagogiques innovantes en FAD**

Consolider, affirmer et faire rayonner  
l'**identité unique** de notre université



Formaliser notre  
**engagement**  
en **développement**  
**durable**

Dynamiser,  
soutenir  
et valoriser la  
**recherche**



Développer et améliorer l'offre  
de cours et de programmes en  
adéquation avec  
les **besoins sociétaux**

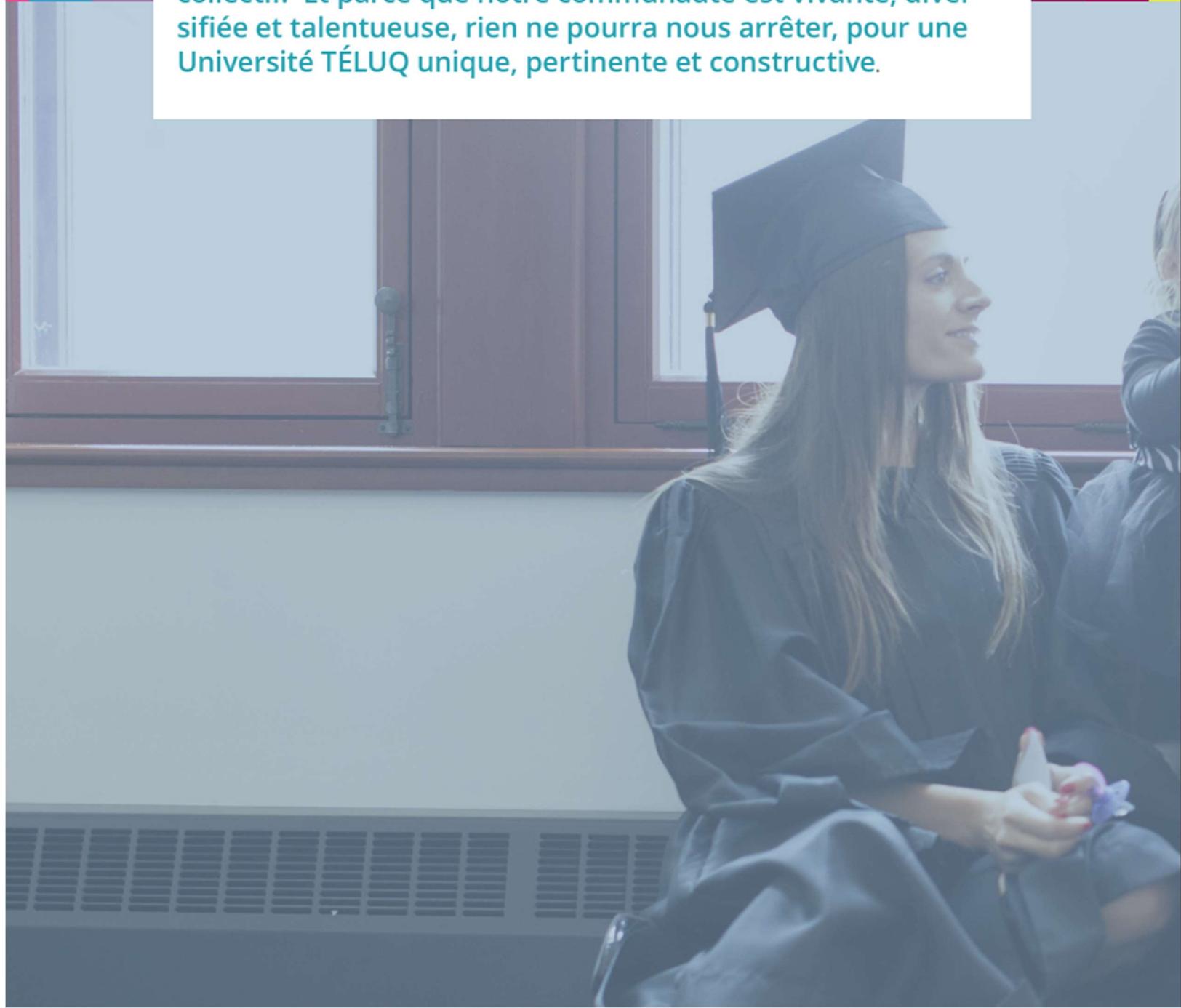
Bonifier le soutien  
à la **persévérance** et à la  
**réussite** des projets d'études



# ET MAINTENANT...

Ces derniers mois de consultation, riches d'échanges et de rencontres, ouvrent maintenant la porte à une nouvelle étape cruciale de notre université : une phase de mobilisation où nos opérations quotidiennes seront guidées par nos plans d'action concertés et nos objectifs sectoriels inspirés par une vision partagée.

Chaque membre de la communauté, quel que soit son rôle, est un contributeur clé dans la réussite de ce grand projet collectif. Et parce que notre communauté est vivante, diversifiée et talentueuse, rien ne pourra nous arrêter, pour une Université TÉLUQ unique, pertinente et constructive.





Merci d'exister.  
Vous êtes nécessaires!  
— Membre de la communauté étudiante

UNIVERSITÉ  
**TÉLUQ**